

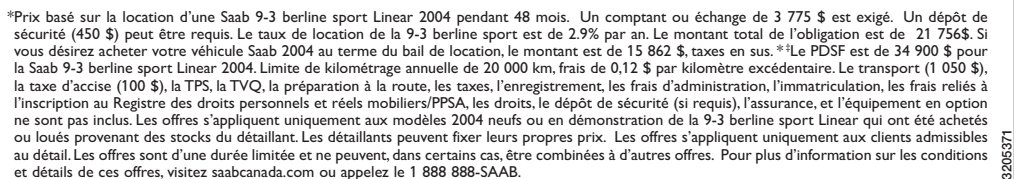
S&P/TSX ▲ 8898,77 +65,29 (+0,74%)	Actions négociées ▲ 117 Inchangées : 8	TSX CROISSANCE ▼ 1872,73 -12,09 (-0,64%)	QUÉBEC 30 ▲ 1083,00 +5,23 (+0,49%)	Actions négociées ▼ 18 Inchangées : 1	NASDAQ ▲ 2065,48 +12,60 (+0,61%)	DOW JONES ▲ 10515,56 +73,53 (+0,70%)	S&P 500 ▲ 1145,22 +5,90 (+0,52%)
--	---	---	---	--	---	---	---

S&P/TSX ▲ 8898,77 +65,29 (+0,74%)	Actions négociées ▲ 117 ▼ 99 Inchangées : 8	TSX CROISSANCE ▼ 1872,73 -12,09 (-0,64%)	QUÉBEC 30 ▲ 1083,00 +5,23 (+0,49%)	Actions négociées ▲ 18 ▼ 11 Inchangées : 1	NASDAQ ▲ 2065,48 +12,60 (+0,61%)	DOW JONES ▲ 10515,56 +73,53 (+0,70%)	S&P 500 ▲ 1145,22 +5,90 (+0,52%)
--	---	---	---	--	---	---	---

Démutualisation et restrictions budgétaires sont au menu jusqu'en 2006

→ Voir STANDARD LIFE en page 2

➤ Voir AIR CANADA en page 2



LA PRESSE AFFAIRES

REPÈRES

DOLLAR CANADIEN	
74,87 ¢ US	
VARIATION	-0,50¢
61,96 ¢ €	-0,23¢

TAUX PRÉFÉRENTIEL	
4,00%	
TAUX DE LA BANQUE DU CANADA	
2,25%	
OR (NY gold)	420,10\$ US +0,20\$ US
PÉTROLE (North sea brent)	33,98\$ US +0,64\$ US

DILBERT



Virage à 180 degrés chez Standard Life

STANDARD LIFE
suite de la page 1

Les contrats d'assurance à participation, qui ont toujours été la source de capital des mutuelles, continuaient jusqu'à tout récemment d'être populaires en Europe, même si elles déclinaient au Canada, précise-t-il.

Au Canada, le déclin a été rapide, au point où la filiale canadienne a cessé l'an dernier la vente de produits participatifs.

C'est la baisse des marchés boursiers qui a précipité la chute de popularité des produits d'assurance participatifs. Mais ce type de police représentait encore 40 % des nouveaux revenus de la Standard Life en 2001, contre seulement 20 % deux ans plus tard.

Les opérations canadiennes ne représentent que 15 % des activités de la Standard Life. Avec un actif sous gestion de 33,1 milliards au Canada, la Standard Life occupe le quatrième rang dans le marché, loin toutefois derrière Manuvie, qui tient la troisième place.

Le projet de démutualisation force la Standard Life à ajuster sa stratégie de croissance au Canada, reconnaît son président, mais le changement ne sera pas radical.

Claude Garcia a déjà dit publiquement qu'il ne croyait pas beaucoup aux vertus de la croissance par acquisition, qui est une des justifications des entreprises qui décident de se démutualiser.

Une fois la démutualisation complétée, les acquisitions seront-elles au menu ? Pas nécessairement, estime le président. « Notre stratégie de croissance interne nous a bien réussi, dit-il. On s'est positionné dans la tranche de marché qui est en croissance. »

Le chemin vers la démutualisation sera long. La direction de la mutuelle fondée en 1825 s'est donnée jusqu'en 2006 pour convaincre ses propriétaires, les détenteurs de contrats participatifs, du bien-fondé de sa décision de se démutualiser. L'entreprise doit obtenir l'assentiment de 75 % de ses 2,5 millions de détenteurs de police, dont 59 000 sont au Canada, pour pouvoir se transformer en société à capital-actions.

La proposition sera mise au vote à l'assemblée annuelle de 2006. D'ici là, il se pourrait bien qu'un concurrent mette la main sur l'entreprise. Des noms circulent déjà, dont celui d'Axa, le géant français de l'assurance, dont la soif d'expansion est bien connue.

Travail-famille: les enjeux méconnus

TRAVAIL-FAMILLE
suite de la page 1

« Des changements de mentalité sont nécessaires à la fois dans les entreprises et chez les hommes eux-mêmes. Plusieurs d'entre eux se voient encore principalement comme des pourvoyeurs », ajoute M^{me} Tremblay.

N'empêche. Les besoins des jeunes parents, qu'ils soient hommes ou femmes, sont de plus en plus reconnus. Il en va autrement pour les personnes qui ont la charge d'un conjoint malade ou d'un aîné.

« Cette responsabilité est souvent plus prenante sur le plan émotif que celle de jeunes enfants. Et il n'y a pas ou peu, dans ce domaine, de services adaptés aux besoins, comme on en retrouve pour la petite enfance avec les garderies. Le poids des solutions repose donc beaucoup sur les épaules des proches », note M^{me} Tremblay.

Mesures

Selon M^{me} Tremblay, la principale mesure qui peut véritablement soulager les personnes aux prises avec des difficultés de con-

ciliation travail-famille, peu importe leur nature, demeure la réduction et l'aménagement du temps de travail, sur demande.

Hommes et femmes partagent le même enthousiasme face à cette solution.

Ainsi, 57 % des femmes et 50 % des hommes sont intéressés par la réduction volontaire du temps de travail alors que 60 % des femmes et 65 % des hommes sont en faveur de la semaine de quatre jours.

Sur le terrain, moins d'une entreprise québécoise sur cinq offre cette possibilité. Elles se retrouvent principalement dans le secteur des communications et des médias et dans les services policiers.

« La généralisation de cette mesure passe forcément par une décision de l'État. Aux Pays-Bas, où une loi oblige maintenant les employeurs à accorder aux travailleurs des horaires réduits, le tiers des hommes s'en sont prévalus », note M^{me} Tremblay. La formule des congés personnels peut également répondre aux besoins. Elle est en vigueur dans les deux tiers des entreprises québécoises. Pour soulager les travailleurs res-

ponsables de leurs aînés, certaines entreprises américaines (très peu) mettent de plus à la disposition de leurs employés une liste d'organismes qui offrent des services de dépannage destinés aux aînés, comme du gardiennage temporaire ou l'aide aux courses.

Supérieur immédiat

« Même lorsque les entreprises ont mis en place des mesures d'accommodement, elles sont souvent refusées par les supérieurs immédiats qui invoquent les exigences de la production », signale M^{me} Tremblay. Elle a également noté que des travailleurs hésitent à y avoir recours, craignant une réaction négative de leurs collègues ou encore d'être mis sur une voie d'évitement dans leur carrière.

Dans le cas des employés de bureau, le soutien du supérieur immédiat vient au premier rang des facteurs qui rendent plus ou moins facile la conciliation travail-famille.

Ce facteur arrive au troisième rang chez les cadres et professionnels, pour qui la plus grande difficulté est le très grand nombre d'heures de travail.

Un nouveau ton prometteur chez Air Canada

AIR CANADA
suite de la page 1

« Chaque syndicat saura au cours des prochains jours de la part d'Air Canada où se situent les économies attendues parmi les employés qu'il représente. Pour le moment, considérant le regain plus rapide que prévu des activités internationales d'Air Canada, nous croyons qu'il y a moyen de discuter convenablement des économies à réaliser et de convenir des ajustements requis », a expliqué Jean-Marc Bélanger, du bureau de direction de l'Association des pilotes, l'un des syndicats les plus influents chez Air Canada.

Du même souffle, M. Bélanger a voulu corriger ce qu'il qualifie de « l'impression erronée » laissée par certains médias, ces derniers jours, selon laquelle Air Canada demanderait des concessions additionnelles d'au moins 200 millions de la part de ses employés.

« C'est un nombre qui apparaît sorti de nulle part du point de vue des dirigeants syndicaux. Nous n'avons pas discuté avec Air Canada de concessions additionnelles, mais plutôt des moyens de réaliser pleinement et rapidement les économies déjà prévues », a soutenu le représentant de l'Association des pilotes.

Il appert aussi que le départ sou-

dain du vice-président d'Air Canada et principal dirigeant de sa restructuration, Calin Rovinescu, mercredi dernier, a été reçu avec soulagement par les représentants syndicaux.

L'un d'entre eux a d'ailleurs résumé hier la situation en ces termes : « M. Rovinescu est celui qui a poussé l'entente d'investissement entre Air Canada et Trinity Time (Victor Li) avant qu'on n'apprenne qu'il s'était négocié pour lui et Robert Milton (le président) des primes de plusieurs millions de dollars. »

« À partir de ce moment, M. Rovinescu est devenu un interlocuteur inacceptable pour nous et surtout nos membres, qui endurent des baisses de salaire. »

Malgré les discussions plus « ouvertes » avec Air Canada auxquelles prétendent les dirigeants syndicaux, il faudra voir si elles suffiront à influencer favorablement des investisseurs qui sont nécessaires pour sortir le transporteur du pétrin financier.

Le juge qui supervise la restructuration d'Air Canada depuis un an, James Farley, de la Cour supérieure de l'Ontario, a signalé son impatience durant des rencontres à huis clos et une audience en Cour convoquée à la hâte, juste avant le long congé pascal.

Le juge Farley a néanmoins dû se résoudre à prolonger d'au moins

cinq semaines, jusqu'au 21 mai, la période de protection d'Air Canada contre ses créanciers qui devait échoir après-demain, le 15 avril.

Par ailleurs, on s'attend d'une journée à l'autre à ce que l'un des prétendants précédents d'Air Canada, la firme Cerberus Capital de New York, demande au juge Farley de lever l'injonction qui l'empêche de discuter avec les divers intervenants de la restructuration.

Cette injonction tient depuis décembre dernier. Cerberus livrait alors une vive bagarre financière et juridique contre Trinity Time avant d'être écartée malgré tout par la haute direction d'Air Canada.

Ironiquement, cinq mois plus tard, tout indique que Cerberus pourrait être de nouveau un investisseur de premier plan pour le redressement d'Air Canada, mais à des conditions plus coûteuses pour l'entreprise, ses employés et ses créanciers.

Entre-temps, dans le milieu financier à Toronto, on croit de plus en plus à un retour en scène du conglomérat Onex, dirigé par Gerald Schwartz. Comme lors de la première sollicitation de capitaux menée par Air Canada, l'automne dernier, Onex serait encore le principal associé de la firme américaine Texas Pacific. Cette dernière est une habituée des transporteurs aériens en détresse.

TRANSCONTINENTAL

Le PDG a les yeux rivés sur les États-Unis

PRESSE CANADIENNE

Luc Desjardins, le nouveau chef de la direction de Transcontinental, a les yeux rivés sur les États-Unis où il compte augmenter la présence de l'entreprise avec d'imposants projets d'expansion.

Le successeur de Rémi Marcoux sait très bien qu'il a de grands souliers à chausser. M. Marcoux, qui a fondé Transcontinental en 1976, a fait grandir la compagnie à son niveau actuel, soit le deuxième imprimeur au Canada et le numéro un de l'édition de magazines au pays.

Luc Desjardins, 52 ans, précise toutefois qu'il ne conclura pas de transactions simplement pour acheter des entreprises, une façon détournée de faire un pied de nez à son concurrent Quebecor, qui se retrouve aujourd'hui forcé d'éliminer des milliers d'emplois aux États-Unis.

« Si nous ne faisons qu'ajouter du volume pour montrer simplement que nous sommes actifs dans l'imprimerie ou dans le domaine des médias, nous n'effectuons pas notre travail correctement », a déclaré M. Desjardins au cours de la première entrevue accordée depuis l'annonce de sa nomination.

Il affirme que son objectif est de concentrer ses efforts sur quatre créneaux et d'être le leader dans chacun d'eux : l'impression de livres à faible tirage, l'impression de quotidiens en sous-traitance, le marketing direct et l'édition et l'impression de journaux hebdomadaires.

**800**

Avis

850

AVIS DE DISSOLUTION, CHANGEMENTS DE NOM

PRENEZ AVIS que **COLETTE MARIE ANGE DUMAS** domiciliée au 248 rue Cor-rat, app. 608, Verdun, Qc, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de **LAURETTE MARIE ANGE DUMAS.**
R 850

PRENEZ AVIS que **MICHEL CROTEAU**, en sa qualité de père, dont l'adresse est le 5040 rue Clark à MtL, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de **Aisha Longpré-Croteau** en celui de **Asia Longpré-Croteau.**
R 850

Votre nouvelle flamme



À un taux qui vous allume

TAUX DE LOCATION OFFERT SUR LA 320i: **3,3%***

Comptant	Paiement
3950\$	369\$
2000\$	425\$
0\$	483\$

Les taux de location sont ceux offerts par Services Financiers BMW sur approbation de crédit uniquement quant au modèle BMW 320i en inventaire. Le PDSF pour le modèle 320i BMW de base est de 34950\$. *Pour une location de 36 mois comportant une mensualité de (i) 369\$, un montant de 6551\$ est exigé à la signature du contrat de location, (ii) 425\$, un montant de 4723\$ est exigé à la signature du contrat de location, (iii) 483\$, un montant de 2848\$ est exigé à la signature du contrat de location (ces montants incluent le dépôt requis, les frais de transport et de préparation, un dépôt de sécurité, l'enregistrement d'une hypothèque mobilière ainsi que la première mensualité). Le taux de location applicable est de 3,3%. Les frais d'administration du concessionnaire sont facturés selon le concessionnaire et s'ajoutent aux sommes dues à la signature du contrat. Le coût de l'enregistrement du véhicule, les frais d'immatriculation, les options, l'assurance, les taxes applicables sur le dépôt et sur les mensualités sont en sus. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 20271\$. La mensualité varie selon le montant emprunté et le dépôt/la valeur de la reprise. Le kilométrage annuel alloué est de 20000 km; 0,15\$ du kilomètre excédentaire. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Offre sujette à disponibilité. Le véhicule doit être livré au plus tard le 30 juin 2004.

BMW 320i

**Le plaisir de conduire.™**

www.bmwmontreal.ca

Montréal
BMW Canbec
4090, rue Jean-Talon Ouest
(514) 731-7871
www.bmwcanbec.com

Banlieue Ouest
Automobiles Jalbert
16710, autoroute Transcanadienne
Kirkland
(514) 695-6662
(514) 343-3413
www.jalbert-auto.qc.ca

BMW Laval
2450, boul. Chomedey
(450) 682-1212
(514) 990-2269
www.bmwlaival.com

Rive-Sud
Park Avenue BMW
Nouvelle adresse
8400, boul. Taschereau Ouest
Brossard (450) 445-4555
Montréal (514) 875-4415
www.parkavenuebmw.com

La grenouille à tout faire

RICHARD DUPAUL

Beaucoup de Québécois ont vu la grosse « grenouille » jaune à l'oeuvre cet hiver, brisant des embâcles sur la rivière Châteauguay pour protéger les riverains contre des inondations certaines. On l'a aperçue également sur une photo dans *La Presse* récemment, venant à la rescousse d'un petit brise-glace d'Hydro-Québec qui était prisonnier des glaces sur la rivière des Prairies.

Or, peu de gens savent que l'Amphibex — le nom commercial de cette excavatrice amphibie qu'on a surnommée la « grenouille » — ne déteste pas les endroits plus exotiques. D'ailleurs, certaines de ces machines à tout faire *made in Quebec* sont actuellement en train de nettoyer des cours d'eau et des ports en Amérique latine. Une autre enlève des plantes aquatiques envahissantes en Mauritanie, en Afrique. Pendant qu'une « grenouille » en acier est occupée

Comme les grenouilles, l'Amphibex est à son mieux en milieux riverains et aquatiques.

à restaurer l'habitat faunique dans un sanctuaire d'oiseaux aux États-Unis. En fait, au moins 90 % des Amphibex sont vendus à l'extérieur du pays. « Notre excavatrice est très efficace pour la protection de l'environnement », affirme Norman Grant, président des Industries Normrock et le créateur de l'Amphibex. « D'ailleurs, l'environnement, c'est notre gros marché. Dans nos efforts de promotion, on met l'accent sur la capacité de notre excavatrice d'enlever des sédiments contaminés dans les cours d'eau », dit le responsable.

L'ENTREPRISE

Industries Normrock

Fondation : 1987

Président : Norman Grant

Activités : Fabrication d'excavatrices amphibies

Effectifs : 15 à 45, selon les saisons

Chiffre d'affaires : 2,5 à 5 millions de dollars

Siège social : Terrebonne

Site Internet : www.amphibex.com

Rencontré dans son usine de Terrebonne, où le personnel de Normrock fabrique et assemble l'Amphibex, Norman Grant et son fils Dany montrent une mappe-monde transpercée de dizaines de punaises colorées représentant des clients potentiels. « Je voyage au moins trois mois par année », dit le PDG. Autant que possible, celui-ci préfère voyager avec son épouse, Louise, qui est aussi responsable de l'administration de cette entreprise familiale.

Au Bangladesh
Lors de notre passage, M. Grant père était en train de négocier un gros contrat pour la vente de quelques Amphibex au Bangladesh. La réception d'un courriel, confirmant que le dossier est maintenant entre les mains du ministre local des Finances, a d'ailleurs fait sourire l'homme d'affaires. « C'est une bonne nouvelle. Le dossier progresse bien », a conclu fièrement le PDG en lisant une copie du courriel. Fils de mécanicien, ex-consultant en mécanique industriel et ingénieur autodidacte, Norman Grant a appris « sur le tas » en réparant des voitures et des machines industrielles. Il a conçu sa première excavatrice amphibie en 1990, en s'inspirant d'un modèle finlandais plus petit

et moins puissant. « On s'est rendu compte que l'excavatrice finlandaise n'était pas adaptée à nos besoins en Amérique du Nord », dit-il. M. Grant a donc tout redessiné de A à Z, et il a lancé son premier modèle en 1994. Comme les grenouilles, l'Amphibex est à son mieux en milieux riverains et aquatiques. Cet engin aux formes étranges, qui peut se hisser seul sur une remorque de camion, se démarque des barges et des installations de dragage conventionnelles par sa mobilité, sa robustesse et son efficacité. Dany Grant sort des photos prises en Afrique. On y voit des plantes aquatiques nuisibles qui ont envahi des cours d'eau, causant toutes sortes de problèmes pour la navigation et l'alimentation en eau potable. Et, sur des photos prises après le passage de l'Amphibex, on voit une belle rivière coulant librement entre deux rives bien dégagées. « L'Amphibex peut arracher les plantes en profondeur, avec les racines. Il ne fait pas que couper les herbes en surface », dit-il. Avec sa grue télescopique et ses pompes, l'Amphibex peut aussi aspirer les sols contaminés au fond d'un cours d'eau et les transporter, avec un système de tuyaux et de pompes-relais, des kilomètres plus loin s'il le faut.



PHOTO PATRICK SANFAÇON, ARCHIVES LA PRESSE ©

Une « grenouille » Amphibex à l'oeuvre sur la rivière des Mille-Îles, le 31 janvier dernier.

Véritable machine « verte », l'Amphibex emploie un système hydraulique utilisant de l'huile végétale biodégradable, soutient la PME. Chère, la grosse grenouille en acier ? Le plus petit modèle coûte 750 000 \$, mais il faudra déboursier le double pour le modèle plus puissant muni d'un moteur de 660 chevaux. Selon les années, le chiffre d'affaires de Normrock peut varier de 2,5 millions à 5 millions. Environ 60 % des revenus de l'entreprise proviennent de la vente des Amphibex, le reste découle des contrats de service avec les municipalités du Québec et de l'Ontario. La pme emploie de 15 à 45 employés, selon les cycles de production.

Le 11 septembre
M. Grant admet que les ventes de la société ont ralenti après les attentats terroristes du 11 septembre 2001. « Beaucoup de gouvernements (étrangers) ont annulé, après le 11 septembre, des budgets prévus pour acheter notre machine parce qu'ils voulaient utiliser cet argent pour la sécurité nationale », dit-il. Heureusement, les affaires reprennent graduellement. « Les besoins sont énormes, notamment en Amérique latine et en Asie où les cours d'eau sont souvent de vraies poubelles qu'il faudra tôt ou tard nettoyer », dit-il.



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE ©

Norman Grant et son fils Dany à l'usine de Terrebonne de Normrock, où est fabriqué et assemblé l'Amphibex.

À court terme, le marché américain est la principale cible de Normrock. Cependant, la PME ne peut pas vendre ses Amphibex aux administrations publiques en raison des règles protectionnistes fédérales, qui obligent les fournisseurs à fabriquer leurs produits aux États-Unis. Aussi, M. Grant projette d'établir sous peu, avec un partenaire américain, une filiale dans la région de Plattsburgh

pour assembler l'Amphibex. Des concurrents ? Pas vraiment, soutient le PDG, mis à part l'excavatrice finlandaise qui a inspiré la création de l'Amphibex. M. Grant travaille aussi sur un nouveau projet, l'Amphitransport, une sorte de barge sur roues qui peut se déplacer et transvider d'elle-même des sols contaminés... Décidément, la grenouille n'a pas peur de se mouiller.

Prenez soin de vous...
Nous prendrons soin de
votre véhicule !

Obtenez
GRATUITEMENT
une trousse d'entretien Mopar pour véhicule à l'achat de
l'un de nos spéciaux du service après-vente du printemps*

« Bilan total » en 85 points

✓ Inspection en 18 points à l'aide de l'analyseur DRBIII^{MD}

✓ Inspection en 12 points du compartiment moteur

✓ Inspection en 13 points de l'intérieur

✓ Inspection en 8 points de l'extérieur

✓ Inspection en 20 points sous la carrosserie

✓ Essai sur route en 14 points

NOUVEAU

GARANTIE LIMITÉE À VIE**

**Garantie limitée à vie sur les plaquettes et segments de freins Value Line. Consultez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.

Freins Value Line de Mopar

✓ Remplacement des plaquettes ou des segments

✓ Vérification de la condition du liquide pour freins

✓ Inspection des disques et des étriers avant, du maître-cylindre, des fixations et des flexibles de freins

Achetez une jambe de force Mopar[†] et obtenez la 2^e
GRATUITEMENT !

Garantie limitée à vie

Consultez votre concessionnaire pour tous les détails.

Pratique. Abordable.

SERVICE

Il n'existe pas de meilleur moyen d'entretenir votre véhicule...
laissez-nous vous le prouver.

LA MANIÈRE FACILE D'OBTENIR L'ENTRETIEN SPÉCIALISÉ ET DE QUALITÉ QUE MÉRITE VOTRE VÉHICULE.

SEULEMENT CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP_{MD} • DODGE

* , † Les prix affichés ne comprennent pas les taxes. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. † , ‡ Les véhicules commerciaux ne sont pas inclus dans ces offres. ‡ Pose en sus. Installation requise par le concessionnaire. * Jusqu'à épuisement des stocks. *, † , ‡ Ces offres de service ainsi que le prix et l'incitatif qui les accompagnent ne s'appliquent qu'aux concessionnaires Chrysler • Jeep- • Dodge participants. *, † , ‡ * Ces offres sont en vigueur jusqu'au 19 juin 2004. Jeep est une marque de commerce déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada Inc. Pour tous les détails, renseignez-vous auprès de votre concessionnaire DaimlerChrysler participant.

CÉLÉBRONS L'EXCELLENCE
CHRYSLER | JEEP | DODGE

© 2004 CHRYSLER FINANCIAL GROUP
TOUTES LES DROITS RÉSERVÉS

LA PRESSE AFFAIRES

TVA continue de racheter ses actions



MICHEL GIRARD
TRANSACTIONS
D'INITIÉS

Après avoir racheté sur le marché boursier des millions d'actions en 2002 et 2003, Groupe TVA continue, en 2004, de réduire son capital-actions en multipliant les transactions de rachat de ses actions et ce dans le but de les retirer de la cote de la Bourse de Toronto.

Au cours du seul mois de mars, le champion des cotes d'écoute de la télévision francophone a effectué 25 transactions de rachat d'actions sans droit de vote Classe B, pour un total de 233 700 actions.

Étant fort rentable, Groupe TVA a évidemment les moyens fi-

nanciers de racheter ses actions, même si le prix de rachat moyen est maintenant relativement élevé.

Les transactions de rachat ont été effectuées dans la fourchette de prix allant de 23,40 \$ à 24,85 \$. L'action de TVA.B a perdu 1,12 \$ jeudi dernier, pour se ramasser à 21,86 \$.

Groupe TVA est une filiale de Quebecor Média. Des rumeurs persistantes laissent entendre que Quebecor Média devrait s'inscrire en Bourse d'ici la fin de l'année. Des spéculateurs croient même que Quebecor Média profitera de son entrée en Bourse pour fermer notamment le capital-actions de Groupe TVA, une véritable machine à imprimer de l'argent.

En attendant, plus Groupe TVA rachète ses actions, plus le bloc d'actions de TVA détenu par Quebecor Média accapare une plus grande portion des bénéfices et ce sans déboursier un cent ! Ce qui est, admettons-le, une brillante stratégie de la part de Pierre Karl Peladeau, le grand patron de Quebecor.

LAPERRIÈRE & VERREAULT > Un dirigeant de Groupe Laperrière & Verreault, Marc Barbeau, a exercé un bloc de 10 000 options, au prix d'exercice de 18,00 \$ l'action. M. Barbeau a encaissé un profit brut de 10,20 \$ par action. Montant total du gain en capital : 102 000 \$. Il lui reste 1240 actions dans son portefeuille de Groupe Laperrière & Verreault (GLV). Cours actuel de l'action de la compagnie : 18,15 \$.

DOMTAR > La Caisse de dépôt et placement du Québec a augmenté son énorme position dans Domtar d'un autre bloc de 400 000 actions. Les actions ont été acquises à un prix moyen de 14,93 \$ l'unité. Les deux achats de la Caisse portent sa position dans la papetière québécoise à près de 32 millions d'actions ordinaires. Les transactions d'achat de Domtar ont été effectuées les 23 et 24 mars dernier. Cours actuel de Domtar (DTC) : 16,27 \$ l'action.

COUCHE-TARD > L'administrateur Jean-Pierre Sauriol a fait l'acquisition d'un lot de 2000 actions de ca-

tégorie B de la chaîne de dépanneurs Alimentation Couche-Tard. Il s'agit de ses premières actions de la populaire chaîne. Il a payé ses actions 24,40 \$ l'unité. Date de la transaction d'achat : 25 mars 2003. Alimentation Couche-Tard, dont le symbole boursier est ATD, se négocie à 24,90 \$.

ART RECHERCHES > Monique Lefebvre, du conseil d'administration de la compagnie Art Recherches et Technologies Avancées, a acheté, le 24 mars dernier, un lot de 3000 actions. La transaction d'achat a été réalisée à un prix de 2,38 \$ l'action. Mme Lefebvre détient maintenant 5000 actions de Art Recherches et Technologies Avancées dans son portefeuille. L'action au symbole ARA se négocie actuellement autour des 2,50 \$.

CAMBIOR > L'administrateur John Walter Hick a exercé un petit bloc de 10 000 options de Cambior, le plus important producteur d'or du Québec. Les options ont été exercées à un modeste prix de 51 cents l'action. M. Hick a vendu ses

10 000 actions à un cours de 4,00 \$ pièce. L'administrateur a encaissé un gain en capital brut de 34 900 \$. L'action de CBJ se négocie autour de 4,10 \$ par les temps qui courent. M. Hick possède encore 20 000 actions de Cambior qu'il a obtenues par exercice d'options, toujours au prix de 51 cents.

AZIMUT > Le haut dirigeant la mine junior Exploration Azimut, Jean-Marc Lulin, a augmenté son bloc de 40 000 actions. Il a versé 30 cents par action pour mettre la main sur ce bloc. M. Lulin possède maintenant 342 800 actions de la petite société d'exploration minière. Date de la transaction : 30 mars 2004.

Les actionnaires détenant une position privilégiée dans une entreprise inscrite en Bourse, comme les dirigeants, les administrateurs et les principaux actionnaires, doivent signaler leurs transactions d'achat et de vente à la Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ). Cette dernière en fait état par la suite dans son bulletin hebdomadaire.

UNITED STATES DISTRICT COURT
SOUTHERN DISTRICT OF NEW YORK

IN RE NORTEL NETWORKS CORP. SECURITIES LITIGATION,
:
:
THIS DOCUMENT RELATES TO ALL ACTIONS
:
:

Consolidated Civil Action No.:
2001-CV-1855 (RMB)

REPORTAGE PUBLICITAIRE

AVIS SOMMAIRE DE LITISPENDANCE D'UNE ACTION COLLECTIVE

DESTINATAIRES : TOUTES LES PERSONNES OU ENTITÉS QUI ONT ACHETÉ DES ACTIONS ORDINAIRES OU DES OPTIONS D'ACHAT DE NORTEL NETWORKS CORPORATION (« NORTEL »), OU VENDU DES OPTIONS DE VENTE DE NORTEL (COLLECTIVEMENT, LES « TITRES NORTEL ») ENTRE LE 24 OCTOBRE 2000 ET LE 15 FÉVRIER 2001 INCLUSIVEMENT, ET QUI ONT SUBI DE CE FAIT UN PRÉJUDICE, Y COMPRIS MAIS SANS S'Y RESTREINDRE, LES PERSONNES (Y COMPRIS LES RÉSIDENTS CANADIENS) QUI ONT NÉGOCIÉ DES TITRES NORTEL À LA BOURSE DE NEW YORK ET/OU À LA BOURSE DE TORONTO (LE « COLLECTIF »).

Cet avis sommaire a pour but de vous informer que la présente action (« l'action ») a été certifiée pour être jugée comme une action collective au nom du collectif ci-dessus contre Nortel, John Andrew Roth, Clarence Chandran et Frank A. Dunn (les « défendeurs ») devant le tribunal fédéral de première instance des United States District Court for the Southern District of New York (le « tribunal »). La caisse de retraite des employés du service public de l'Ontario (« OPRTrust ») a été nommée demanderesse principale. Milberg Weiss Bershad Hynes et Lerach LLP ont été nommés avocats-conseils principaux du collectif.

CONTEXTE DU LITIGE

La plainte allègue que, durant la période du collectif, les défendeurs ont présenté de façon matériellement inexacte les revenus et bénéfices de l'entreprise, ainsi que la valeur des créances de l'entreprise, dans les rapports publics et les états financiers distribués aux investisseurs. Il est en outre allégué que ces assertions inexactes ont entraîné la publication d'états financiers, et d'autres documents publics concernant les perspectives commerciales futures de Nortel, en violation de l'article 10(b) de la Loi sur les valeurs mobilières de 1934 (la Loi sur la Bourse ou « Exchange Act »), 15 U.S.C. § 78(b), règlement 10b-5 promulgué sous son régime, 17 C.F.R. § 240.10b-5, article 20(a) de la Loi sur la Bourse, 15 U.S.C. § 78(a), et les principes comptables généralement reconnus des États-Unis (« GAAP »). La plainte allègue également que, du fait des déclarations matériellement fausses et trompeuses des défendeurs, les actions ordinaires de Nortel se sont trouvées artificiellement surévaluées pendant la période du collectif, et ont ainsi causé préjudice aux membres du collectif qui ont acheté des titres Nortel durant ladite période. Les défendeurs ont rejeté toutes les allégations de malversation portées contre eux et ont opposé des défenses affirmatives à l'égard des griefs invoqués par le demandeur principal de la présente action.

DROITS SI VOUS DEMEUREZ MEMBRE DU COLLECTIF

Si vous souhaitez demeurer membre du collectif, vous n'avez rien à faire pour l'instant. Si vous demeurez membre du collectif, vous devrez vous en remettre au jugement final de la présente action, qu'il vous soit favorable ou non. S'il y a un recouvrement, vous aurez peut-être droit à une part du produit recouvré, moins les coûts, frais et honoraires d'avocats que le tribunal pourrait autoriser. Si les défendeurs l'emportent, vous ne pourrez pas poursuivre une action en justice personnelle pour ce qui aura déjà été jugé durant la présente action. En cas de recouvrement, il vous faudra prouver votre appartenance au collectif, votre achat d'actions ordinaires ou d'options d'achat de titres Nortel, ou votre vente d'options de vente Nortel, et le préjudice subi le cas échéant.

Si vous ne demandez pas votre exclusion du collectif de la manière indiquée ci-dessous, vous serez représenté(e) par la partie demanderesse principale et l'avocat-conseil principal du collectif nommés par le tribunal. L'avocat-conseil principal du collectif est :

MILBERG WEISS BERSHAD HYNES
& LERACH LLP
Steven G. Schulman
Daniel B. Scotti
One Pennsylvania Plaza
New York, New York 10119-0165
Tél. : 1 (800) 320-5081

Prière de ne pas communiquer directement avec la partie demanderesse principale; veuillez poser vos questions à l'avocat-conseil principal.

Si vous demeurez membre du collectif, vous n'aurez pas à supporter individuellement les frais et honoraires d'avocat de la partie demanderesse. Tous les frais et honoraires finalement alloués par le tribunal à l'avocat-conseil de la partie demanderesse seront prélevés sur le montant du recouvrement, le cas échéant.

POUR ÊTRE EXCLUS DU COLLECTIF

Si vous souhaitez être exclus du collectif et ne pas prendre part à la présente action collective, vous devez le faire savoir par écrit. Pour être valide, cette demande d'exclusion doit comporter le nom et l'adresse de la personne ou de l'entité requérant son exclusion, et doit signifier clairement que ladite personne ou entité demande son exclusion du collectif dans *In re Nortel Networks Corp. Securities Litigation*, Case No. 01-CV-1855 (RMB). La demande doit aussi être signée par ladite personne ou entité. Les demandes d'exclusion doivent être envoyées à The Garden City Group, Inc., P.O. Box 9000, #6169, Merrick, New York 11566-9000. Pour être prise en compte, votre demande d'exclusion doit porter le cachet de la poste du 14 juin 2004 au plus tard. Ne demandez pas d'exclusion si vous souhaitez prendre part, à titre de membre du collectif, à la présente action contre les défendeurs.

Si vous vous excluez du collectif, vous ne serez lié(e) à aucun jugement pris durant cette action contre les défendeurs, pas plus que vous n'aurez droit au partage d'un éventuel recouvrement s'il devait être obtenu. Vous pourrez toutefois faire valoir tout droit légal que vous pourriez avoir vis-à-vis des demandeurs.

AVIS PARTICULIER POUR LES RÉSIDENTS CANADIENS

Nortel est à l'heure actuelle partie défenderesse/intimée dans des procédures de trois provinces différentes au Canada, qui sont chacune régies par les lois du Canada. Nortel est la partie défenderesse de deux actions entamées en Ontario et en Colombie-Britannique, qui proposent la certification des actions collectives, et est aussi intimée dans une motion visant à autoriser la poursuite d'une action collective au Québec.

L'action civile en Ontario à l'encontre de Nortel, John Andrew Roth, Frank Dunn, F. William Conner, Chahram Bolouri et William Hawe (collectivement appelés les « défendeurs

Nortel en Ontario ») et Deloitte & Touche LLP (*Law et al. v. Nortel Networks Corp. et al.*, Cour supérieure de Justice en Ontario, Affaires Commerciales, N° de dossier 02-CI-4605 (« l'action en Ontario »)) a été lancée le 17 juillet 2002. Les demandeurs cherchent à obtenir la certification de l'action en Ontario à titre d'action collective au nom (sous réserve de certaines exclusions) de toutes les personnes résidant au Canada qui ont acheté des titres Nortel (y compris certaines options d'achat ou de vente de titres Nortel) au cours de la période allant du 24 octobre 2000 au 15 février 2001, et qui, en date du 15 février 2001, enregistraient une perte matérialisée ou non matérialisée sur leurs titres. La déclaration allègue la négligence, les assertions inexactes et imprudentes, l'abus d'autorité, la divulgation sélective de renseignements et les infractions à la *Loi sur les valeurs mobilières (Ontario)* et à la *Loi sur la concurrence (Canada)*. En outre, les demandeurs allèguent un délit d'initiés contre certains des défendeurs de Nortel Ontario. De manière générale, l'action en Ontario allègue que dans diverses déclarations publiques faites avant le 15 février 2001, les défendeurs de Nortel Ontario ont présenté de façon trompeuse le chiffre d'affaires, le revenu net et la trésorerie de l'exercice financier 2000, et que Nortel atteindrait ses objectifs de revenus et de bénéfices pour 2000, le premier trimestre 2001 et l'exercice 2001. L'action en Ontario allègue aussi que Nortel a utilisé un certain nombre de pratiques comptables douteuses, contrevenant au GAAP, pour gonfler artificiellement ses revenus et ses bénéfices en 2000 et 2001.

L'action en justice de Colombie-Britannique a été lancée le 17 septembre 2001 (*Jeffery et al. v. Nortel Networks Corp. et al.*, Cour supérieure de Colombie-Britannique, N° S015159 Registre de Vancouver) (« l'action en Colombie-Britannique ») à l'encontre de Nortel, John A. Roth, Frank A. Dunn, F. William Conner et Chahram Bolouri (les « défendeurs Nortel en Colombie-Britannique »). Les demandeurs cherchent à obtenir la certification de l'action en Colombie-Britannique à titre d'action collective (sous réserve de certaines exclusions) au nom de toutes les personnes qui ont acheté des titres Nortel pendant la période allant du 1^{er} novembre 2000 au 15 février 2001. Les demandeurs reprochent la représentation trompeuse et imprudente des défendeurs Nortel de C.-B., et de manière générale, ils allèguent que les déclarations de Nortel concernant les revenus et les bénéfices du quatrième trimestre et l'exercice 2000, et du premier trimestre et de l'exercice 2001, étaient matériellement fausses et trompeuses.

La motion déposée au Québec le 22 février 2001 (*Association de Protection des Épargnants et Investisseurs du Québec v. Nortel Networks Corp.*, Cour supérieure de Montréal, dossier N° : 500-06-000126-017) (« l'action au Québec ») cherche à obtenir la permission de lancer une action collective (sous réserve de certaines exclusions) au nom de toutes les personnes qui ont acheté ou acquis d'une quelconque façon des actions de Nortel pendant la période allant du 19 janvier au 15 février 2001, et qui étaient toujours en possession de ces actions le 15 février, et qui ont essuyé une perte ou un préjudice de ce fait. Le requérant allègue que les déclarations de Nortel concernant le premier trimestre de l'exercice financier 2001 étaient trompeuses, que Nortel aurait dû avertir le public et ses actionnaires de son incapacité à atteindre ses objectifs financiers, et que ce faisant, Nortel a failli à ses obligations légales stipulées dans la Loi sur les valeurs mobilières à la fois du Québec et de l'Ontario, et a commis une infraction au Code civil du Québec.

Les auditions, pour déterminer si les actions en Ontario et en Colombie-Britannique seront certifiées à titre d'actions collectives ou si permission sera donnée au Québec de lancer une action collective, n'ont pas encore eu lieu. Nortel et les défendeurs individuels ont l'intention de s'opposer à la certification de chacune de ces actions en justice.

De plus amples renseignements au sujet de ces actions au Canada peuvent être obtenus auprès de l'avocat-conseil des demandeurs pour chacune des trois actions canadiennes. Les coordonnées de l'avocat-conseil des demandeurs des actions canadiennes peuvent être obtenues par l'intermédiaire de l'avocat-conseil principal mentionné plus haut.

SI VOUS NE DEMANDEZ PAS VOTRE EXCLUSION DU COLLECTIF DE LA PRÉSENTE ACTION D'ICI LE 14 JUIN 2004, VOUS SEREZ CONSIDÉRÉ(E) ÊTRE MEMBRE DU COLLECTIF ET LE TRIBUNAL CONSIDÉRERA QUE VOUS ÊTES LIÉ(E) PAR LE JUGEMENT FINAL DE L'ACTION, QUI SERA DÉCIDÉ SELON LA LOI AMÉRICAINE PLUTÔT QUE CANADIENNE. DE PLUS, SI VOUS NE VOUS EXCLUEZ PAS DU COLLECTIF DE LA PRÉSENTE ACTION, NORTEL CONSIDÉRERA, POUR LES ACTIONS EN COURS ET FUTURES AU CANADA, QUE VOUS VOUS ÊTES EXCLUS DE TOUTE PARTICIPATION AUX ACTIONS COLLECTIVES INTENTÉES AU CANADA.

Si vous êtes ou pouvez être un membre du collectif et que vous n'avez pas reçu d'exemplaire imprimé de l'avis de litispendance d'une action collective (« l'avis »), vous pouvez en demander une copie à :

Nortel Securities Litigation
c/o The Garden City Group, Inc.
P.O. Box 9000 #6169
Merrick, New York 11566-9000
Tél. : 1 (866) 808-3538

Cet avis sommaire n'exprime pas l'opinion du tribunal quant aux mérites d'une quelconque plainte ou défense déposée par ou contre les parties impliquées dans la présente action ou toute autre action évoquée dans le présent document. Le présent avis sommaire n'a nul autre but que de vous informer de la litispendance de la présente action.

Fait le : 10 mars 2004

PAR ORDRE DU UNITED STATES DISTRICT COURT FOR THE SOUTHERN DISTRICT OF NEW YORK



Rencontre du troisième type

Venez les admirer à notre salle de montre

Automobiles Lauzon
2455, boul. Chomedey, Laval
Tél. : (450) 688-1144

www.lauzonporsche.com

3216896



Librairie

COOP HEC MONTRÉAL



Roger Carmel souligne la pertinence du livre d'affaires pour innover dans nos entreprises.

« Pour obtenir de bons résultats, on doit être humain et coacher nos équipes...heureusement, il y a d'excellents livres sur le sujet »

Dans le cadre du Prix du livre d'affaires 2004, la librairie Coop HEC Montréal présente le deuxième d'une série de quatre reportages sur cet événement, son histoire et sa raison d'être. Cette semaine, une entrevue avec Monsieur Roger Carmel, Directeur général de la Caisse Populaire Côte-des-Neiges et commanditaire de l'événement.

Coop HEC Montréal – Pour quelle raison, depuis deux ans, votre entreprise s'implique-t-elle dans la remise du Prix du livre d'affaires ?

Roger Carmel – Tout d'abord, nous croyons qu'il est important d'encourager le travail de votre librairie et de souligner vos initiatives pour faire la promotion du livre d'affaires. Par ailleurs, au cours de ma carrière, j'ai toujours considéré le livre comme un outil de réflexion très intéressant et polyvalent.

CHM – Vous croyez que les gens d'affaires ont avantage à miser sur une littérature de gestion écrite ici et en français ?

RC – Bien évidemment, lorsque j'ai la chance de trouver un bon livre d'affaires, je prends toujours le temps d'en parler à des collaborateurs, à des collègues et

même à des amis. Par la suite, on peut en discuter, partager différents points de vue et selon le cas, établir une démarche éclairée pour améliorer nos processus d'affaires. Et si en plus, il est écrit au Québec, son contenu est branché directement sur notre réalité.

CHM – Et selon vous, qu'est ce qui distingue un bon livre d'affaires ?

RC – Un bon livre d'affaires te donne des idées nouvelles, un peu comme on consulte un partenaire ou un employé, c'est un partage de connaissances et d'expérience.

CHM – Alors, si vous aviez un bon livre à suggérer aux lecteurs, quel serait-il ?

RC – Les nouvelles stratégies de coaching de Pierre Gendron, un livre écrit par un auteur d'ici. Pour obtenir de bons résultats de nos collaborateurs et de nos employés, on doit être humain et coacher nos équipes. Pour les impliquer, on doit s'assurer qu'ils ont la chance d'évoluer dans leur travail...et heureusement, il y a d'excellents livres sur le sujet.

CHM –Merci beaucoup et au plaisir de vous revoir le 6 mai pour la remise du Prix du livre d'affaires 2004.

PUBLI-REPORTAGE

Une présentation de nos partenaires :



LA PRESSE AFFAIRES

BioChem: « On a été chanceux », dit Bellini

DENIS ARCAD

« On a été très chanceux. Montréal a eu de la chance », affirme l'entrepreneur Francesco Bellini, qui a contribué au sauvetage du labo BioChem Pharma, qui reprend ses activités sous le nom de ViroChem.

« Je suis content. Il faut être content. On a joué et gagné une très grosse *game*. L'enjeu, pour la région de Montréal, c'est que Shire et le fédéral ont tous les deux fait de grosses erreurs. C'était très mal parti. Et la *game*, dans ce cas-ci, c'était de les rapprocher », a dit M. Bellini, joint jeudi dernier en Italie.

Selon lui, ViroChem donne au fédéral et à Shire un terrain d'entente qui évite des poursuites en cour. Shire avait annoncé la fermeture de BioChem le 31 juillet 2003, malgré des engagements pris en 2001 de conserver un important niveau de dépenses en recherche au Canada.

Cela étant, il affirme que sans la pression de l'opinion publique, Ottawa et Shire auraient laissé l'affaire s'éteindre toute seule et n'auraient rien fait de sérieux pour sauver BioChem.

Le holding de M. Bellini (une coentreprise avec Power Corporation) investit 8,5 millions dans ViroChem et rachète le complexe de recherche de BioChem, où il logera aussi son autre compagnie, Neurochem, qui compte 125 employés et est en pleine croissance.

« Neurochem a été très, très chanceuse. On pensait construire à Laval quand toute cette affaire-là est arrivée et que la bâtisse de BioChem est devenue disponible. On s'est trouvés à la bonne place au bon moment, avec la bonne idée... et avec de l'argent. La chance, en affaires, c'est ça. »

Il dit que le bâtiment vaut 40 millions. Il le paie 10,5 millions à Shire aujourd'hui.

Pour ce qui est de ViroChem, qu'il détient à 23 %, il est optimiste : « ViroChem est une compagnie

qui est bien mieux qu'une petite biotech qui vient au monde. Ils commencent avec 40 chercheurs qui connaissent bien les produits en développement, et ils vont rapidement passer à 50 personnes, je crois. La compagnie a 35 ou 36

était trop forte sur les deux parties pour qu'il n'y ait pas une solution. C'est essentiel pour le pays d'avoir la capacité de production de ses propres vaccins antigrippe. »

« Maintenant, j'espère que ce sera acheté par une compagnie qui n'a pas

« La compagnie est prête à partir. Ni l'expertise ni la propriété des médicaments expérimentaux n'est dispersée hors de Montréal. »

millions en banque, et elle est prête à partir. Ni l'expertise ni la propriété des médicaments expérimentaux n'est dispersée hors de Montréal. »

« En fin de compte, Montréal a peu perdu. »

Les vaccins

« Pour ce qui est de la division vaccins (Shire Biologique), c'est beaucoup plus complexe. Shire et le fédéral disent qu'ils ont encore des choses à faire. Mais je crois que la pression

de concurrence interne en Amérique du Nord, quelqu'un qui n'ait pas déjà une présence ici. L'idéal, pour que ce soit viable à long terme, ce serait un acheteur étranger qui considère les installations de Laval (un centre de recherche en construction), de Boston (centre de recherche) et de Sainte-Foy (l'usine de vaccins, en agrandissement) comme une plateforme commerciale où atterrir en Amérique du Nord, puis exporter dans les Amériques. »

Cela exclurait, logiquement, des

acheteurs comme Aventis Pasteur (qui a des usines à Toronto, aux États-Unis et en France) et Merck & Co. (qui a des usines aux États-Unis), dit M. Bellini. Pour ces firmes, acheter Shire Biologique serait une transaction défensive. Quelqu'un de neuf serait mieux pour le Canada. « Mais ça, c'est le rôle du fédéral et de Shire. Et je pense que ça aussi va se régler comme il faut, assez vite. »

Des dépêches en provenance de Londres ont mentionné Aventis comme acheteur, mais

M. Bellini a des doutes : « Aventis a un fichu problème avec (la pharmaceutique française) Sanofi, qui veut les acheter (avec une offre d'achat hostile). Moi, je ne pense pas. Peut-être un autre Européen... »

M. Bellini, qui demeure un actionnaire important de Shire et qui a siégé jusqu'au début de 2003 au conseil d'administration, affirme qu'il est parti avant que la décision de fermer BioChem Pharma soit prise par le nouveau président de Shire, Matthew Engels.

LES MEILLEURES PRATIQUES D'AFFAIRES

L'essaimage, pratique fondamentale d'une société entrepreneuriale

LOUIS-JACQUES FILION
COLLABORATION SPÉCIALE



En collaboration avec **HEC Montréal**, nous publions une série de 20 textes sur les meilleures pratiques d'affaires. À suivre lundi prochain.

- 13 -

L'essaimage¹, c'est la création d'une entreprise à partir d'une entreprise déjà existante. C'est également une des meilleures façons de réduire le risque en création d'entreprise. À chaque année, il se crée 15 000 à 20 000 nouvelles entreprises par essaimage en France. Aux États-Unis, où le concept a été développé au cours des années 1960, on a mis l'accent sur l'essaimage technologique et des milliers de nouvelles entreprises technologiques sont créées de cette façon à chaque année. Au Québec, le phénomène demeure très marginal puisque, chaque année, seules quelques

entreprises sont créées par essaimage ou par essaimage technologique. Une politique bien orchestrée à ce sujet pourrait générer annuellement 2000 à 3000 créations d'entreprises additionnelles³.

En France, il existe depuis 1984 une loi permettant à tout employé de bénéficier d'un congé sans solde d'une année, renouvelable, pour la création d'une entreprise. Les grandes entreprises, à commencer par les grandes entreprises d'État, ont emboîté le pas et ont mis en place des programmes d'essaimage. Les conventions collectives de certaines grandes entreprises d'État, telles « Gaz de France » et « Électricité de France », prévoient même des congés pour la création d'entreprises qui peuvent être prolongés jusqu'à cinq ans. Ces entreprises ont aussi des programmes d'encadrement et de préparation à la création d'entreprises. Lorsqu'on considère les risques impliqués dans la création d'une nouvelle entreprise, ce sont là des moyens fantastiques pour réduire le risque et les niveaux de stress des créateurs ainsi que les coûts sociaux reliés aux échecs lors des créations d'entreprises, puisque ceux qui échouent peuvent toujours réintégrer leur emploi.

Au Québec, l'essaimage est surtout pratiqué par des PME et des entreprises à forte croissance très axées sur

leurs compétences de base. Ces entreprises confient aux employés qui veulent se lancer en affaires la sous-traitance d'une partie de production connexe à l'essentiel de leurs activités. Dans les quelques douzaines de cas que nous avons identifiés, nous avons trouvé que ces entreprises créées à partir de la sous-traitance avaient diversifié autant leur clientèle que leurs produits, de telle sorte que cinq ans après leur création, elles avaient réalisé au moins 50 % de leur chiffre d'affaires avec des entreprises autres que l'entreprise mère. Le mythe qui prétend que l'essaimage n'est que de la sous-traitance et qu'il enlève des emplois n'est pas prouvé. C'est plutôt l'inverse qui se vérifie, puisque l'essaimage génère au moins un nouvel emploi chez l'entreprise essaimage pour chaque nouvel emploi créé par une entreprise essaimée.

Nous avons identifié cinq grandes caractéristiques des PME essaimantes. Elles sont : 1) dynamiques et axées sur la croissance ; 2) dirigées par un entrepreneur ou par une personne à la culture entrepreneuriale vivante ; 3) ciblées sur des marchés potentiellement prometteurs reliés à leurs compétences ; 4) axées sur des expressions de confiance et de solidarité fortes, et 5) fortement engagées à la réalisation des personnes et au développement de leurs milieux.

Nous avons aussi dégagé cinq grands facteurs de succès du processus d'essaimage : 1) l'encadrement et la préparation des créateurs diminuent le risque dans le processus de création ; 2) les projets ne viennent pas concurrencer les activités de l'entreprise essaimage ; 3) le créateur doit apprendre à maîtriser plusieurs nouveaux rôles (entrepreneur, dirigeant, gestionnaire), passer de compétences spécialisées à des compétences de gestion qui impliquent de la polyvalence ; 4) les difficultés de transformer un exécutant en dirigeant sont élevées, requièrent méthode, discipline, temps et travail ; 5) les activités d'un créateur essaimage nécessitent souvent l'apprentissage de travail en réseaux puisque l'essaimage commence ses opérations en produisant pour l'entreprise essaimage et en utilisant les mêmes fournisseurs que l'entreprise mère. Il est souvent en interrelation, surtout au début, avec seulement quelques autres entreprises, dont d'autres essaimées.

Après la tenue d'un Sommet québécois sur l'essaimage à HEC Montréal en avril 2001, nous avons constaté que les réticences des dirigeants d'entreprises et des syndicats tendent à disparaître une fois qu'ils ont pris connaissance de véritables pratiques d'essaimage. Nous avons observé que les pratiques

d'essaimage font toute la différence dans la position compétitive d'entreprises en croissance. L'essaimage engendre des milieux de solidarité puissants dont ont grand besoin les créateurs d'entreprises, qui sont le plus souvent isolés.

Nous pensons que l'essaimage deviendra une pratique aussi importante que celle de la qualité. Il fera toute la différence pour propager des cultures entrepreneuriales dans les sociétés qui le pratiqueront et transformera les pratiques de gestion et de stratégie des organisations de façon substantielle.

Ces réflexions étaient inspirées d'un livre paru depuis quelques mois sur le sujet : Filion, L.J., Luc, D., Fortin, P.-A. *L'essaimage d'entreprises. Vers de nouvelles pratiques entrepreneuriales*, Montréal, Transcontinental, 2003.

¹— Le mot anglais « spin-off » est souvent utilisé en français pour référer à « essaimage ».

²— Pour les fins de cet article, compte tenu de l'espace restreint, nous laissons de côté l'essaimage technologique car ce dernier relève d'une logique très différente. Il est issu essentiellement des universités et des centres de recherche.

L'auteur est titulaire de la Chaire d'entrepreneuriat Rogers-J.-A.-Bombardier, HEC Montréal.



ES330

499\$ 48 mois

4,9% Location

Transport et préparation inclus*

Premier mois gratuit*

LA PERFECTION EST UN ART. L'ART DE SE PERFECTIONNER AUSSI.

V6_225 ch. · Transmission automatique à 5 rapports à commande électronique · Cuir et noyer véritables · Toit transparent · Chargeur 6 CD

VIMONT LEXUS 255, boul. St-Martin Est, Laval (450) 668-2710 1 800 625-3987 ventes@vimont.lexus.ca	GABRIEL LEXUS 3333, Côte de Liesse, St-Laurent (514) 747-7777 ventes@gabriel.lexus.ca	PRESTIGE LEXUS 5770, boul. Taschereau, Brossard (450) 823-7777 ventes@prestige.lexus.ca	SPINELLI LEXUS 561, boul. St-Joseph, Lachine (514) 634-7171 1 800 352-6111 ventes@spinelli.lexus.ca
---	---	---	---

À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION. 

* Première mensualité gratuite: contribution des concessionnaires; frais de transport et de préparation inclus. Le taux d'intérêt pour les véhicules Lexus ES 330 2004 neufs est de 4,9 % et s'applique à des plans de location de 48 mois de LFS, sur approbation du crédit. Cette offre s'applique uniquement aux véhicules en stock chez le concessionnaire et ne peut être combinée à aucune autre offre. EXEMPLE DE PAIEMENT : ES 330 Groupe Cuir - Taux d'intérêt de 4,9 % - Durée : 48 mois - Acompte ou échange équivalent : 7 650 \$ - Mensualité de location : 499 \$ - Dépôt de sécurité remboursable : 0 \$ - PDSF : 43 800 \$ - Limite de kilométrage : 24 000 km par an. Frais de 0,15 \$ pour chaque kilomètre supplémentaire (0,10 \$ par kilomètre si convenu au moment de la signature du contrat de location), Taxes, immatriculation et assurances en sus. Voyez votre concessionnaire Lexus le plus près pour plus de détails. L'offre prend fin le 30 avril 2004. Le modèle peut être montré avec un équipement en option.

Le géant DuPont élimine 3500 emplois dont 200 au Canada

GARY NORRIS
PRESSE CANADIENNE

MAITLAND, Ontario — La direction du géant de la chimie DuPont supprime 3500 emplois, dont 200 au Canada, dans le cadre d'un plan mondial de restructuration qui entraînera l'arrêt de la production de fibres spandex au complexe Maitland, près de Brockville, en Ontario.

Cette activité, qui donne du travail à 85 personnes, cessera à la fin du mois de mai. Les autres activités à Maitland, où 600 employés travaillent, doivent se poursuivre normalement au terme de la vente de l'usine. La vente pour 4,4 milliards de dollars américains de la division Invista de DuPont à Koch Industries a été annoncée en novembre et elle doit être complétée à la fin du mois d'avril.

Les 115 emplois de plus qui seront supprimés au Canada « sont des postes

administratifs », a précisé le porte-parole Richard Garneau.

La décision de DuPont, présente dans 70 pays, équivaut à l'élimination de 6 % de sa main-d'oeuvre à l'échelle de la planète. Les compressions auront es-

La décision de DuPont, présente dans 70 pays, équivaut à l'élimination de 6 % de sa main-d'oeuvre à l'échelle de la planète.

sentiellement lieu en Amérique du Nord et en Europe occidentale. Environ 450 autres postes contractuels seront également abolis.

En décembre dernier, la société de Wilmington, au Delaware, avait fait part de son intention de réduire ses coûts de 900 millions US, notamment

en réduisant son effectif et en rationalisant ses lignes de produits.

Au cours de l'année, DuPont prévoit licencier environ 3000 de ses salariés, en plus de ne pas reconduire environ 500 contrats à durée déterminée. Pour y parvenir, DuPont proposera des mises à la retraite anticipée, et utilisera d'autres moyens comme l'attrition, les redéploiements et les mises à pied.

Les compressions devraient entraîner des économies de 325 millions par année. Une charge exceptionnelle de 17 à 19 cents par action devra toutefois être inscrite aux états financiers du deuxième trimestre afin d'absorber les effets de la restructuration. Les sommes accordées en indemnités de départ au personnel composeront l'essentiel de cette charge extraordinaire.

DuPont, qui a été fondée en 1802, dévoilera ses prochains résultats trimestriels le 27 avril. Le titre de DuPont a gagné 63 cents US hier à la Bourse de New York pour terminer la journée à 44,06 \$ US.

Ralentissement prévu de la consommation aux États-Unis

REUTERS

NEW YORK — La croissance des dépenses de consommation, qui alimente les deux tiers de l'économie américaine, ralentira probablement l'automne prochain, d'après une étude publiée hier par Deloitte Research.

« Dans de quatre à six mois, les effets stimulants créés par les baisses d'impôts atteindront un pic, ce qui aura pour résultat une baisse de la quantité d'argent disponible et provoquera un ralentissement dans la croissance des dépenses de consommation, » a

déclaré Carl Steidtmann, principal économiste de Deloitte.

L'indice de la société de recherches, qui regroupe des indicateurs d'impôts, d'emplois et de prix des logements, a augmenté de 4,89 % en mars, soit une légère baisse par rapport à la progression révisée à 5,03 % annoncée pour février.

Les économistes attendent la publication aujourd'hui de la statistique officielle des ventes au détail en juin, qui montrera si les ménages ont ou non continué de consommer malgré les inquiétudes que suscite le marché de l'emploi.

Salon de l'électronique professionnel



DESIGNED FOR

- ° Ingénieurs
- ° Techniciens
- ° Rechercheurs
- ° Dessinateurs
- ° Acheteurs
- ° Educateurs
- ° Directeurs

ENTRÉE GRATUITE
Pour les membres de l'industrie et les utilisateurs d'électronique
STATIONNEMENT GRATUIT

COMMERCES SEULEMENT!
Heures d'exposition :
De 10 h à 17 h
La présence des étudiants est limitée.

3220228A

Venez voir des milliers de produits à la fine pointe de la technologie:

- Composantes électroniques
- Semiconducteurs
- Equipement d'essais
- Equipement de production
- Outils
- Systèmes

...et bien plus encore!!

MONTREAL
le 14 avril
HOTEL SHERATON LAVAL
2440 Autoroute des Laurentides
Laval, QC H7T 1X5
Tél.: 450. 687. 2440

Présenté par

Le 14 avril 2004

Pour plus d'information, composer le • Tél.: 905. 624-8100 • Cour.: info@ept.ca • www.ept.ca

ACTUEL

SI LA TENDANCE
SE MAINTIENT....

Tous les jours dans **LA PRESSE**

Chambre de commerce
du Montréal métropolitain
Board of Trade of Metropolitan Montreal

Déjeuner-causerie
hors série

**RBC
Groupe
Financier**

LES RÉALITÉS CONTEMPORAINES
AU QUÉBEC : CONSTATS, ENJEUX
ET CONSÉQUENCES SUR LE RÔLE
DE L'ÉTAT

MONIQUE JÉRÔME-FORGET
Présidente du Conseil du trésor
Ministre responsable de
l'Administration gouvernementale
Ministre responsable de la région
de Montréal

>> > Mardi 27 avril 2004
12 h à 14 h

Delta Centre-Ville
777, rue University, Montréal

>Réservations

par télécopieur
(514) 871-5971

en ligne

www.ccm-m.qc.ca/activites

>Renseignements

Rina Bevilacqua
(514) 871-4000, poste 4001

>> Billet(s)

Membres : 60 \$

Non-membres : 90 \$

>> Table(s) de 10

Membres : 540 \$

Non-membres : 900 \$

Taxes en sus

En association avec :

RICHTER

3220693A

Lexus vous souhaite bon vol.

IS 300 2004

37 775 \$*

À PARTIR DE

399 \$*

LOCATION
PAR MOIS

3,9 %*

FINANCEMENT
JUSQU'À 60 MOIS

Bienvenue à bord de la IS 300 de Lexus. La voiture conçue et imaginée par l'ingénieur en chef et ancien coureur automobile Nobu Katayama. Prêt pour le décollage ? Appuyez à fond sur la pédale d'accélération en aluminium perforé. Actionnez le levier de vitesse chromé. Laissez le 6 cylindres en ligne de 215 ch chauffer la piste et passez de 0 à 60 en à peine 7,1 secondes. Vous aimeriez vous retrouver aux commandes ? Visitez votre concessionnaire Lexus dès aujourd'hui. Pour joindre un concessionnaire Lexus, faites le 1 800 26-Lexus ♦ lexus.ca

À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION.  LEXUS

«Même poussé à la limite, le 6 cylindres de la IS allie souplesse et performance. Un pur délice pour les oreilles.»

World of Wheels

IS 300 SPORTDESIGN II**

3218812A

*Plans de location sur approbation du crédit de Lexus Services Financiers. Offre valable sur les Lexus IS 300 2004 neuves louées au plus tard le 30 avril 2004. Immatriculation, enregistrement, assurance et toutes les taxes applicables en sus. La location comprend les frais de transport et de préparation de 1 535 \$. Les frais de transport et de préparation ne sont pas compris dans le P.D.S.F. La location est basée sur une location-bail de 48 mois et un taux de location de 3,9 % (modèle BD192M-A). Acompte de 6 150 \$ ou échange équivalent. Dépôt de garantie de 0 \$. Première mensualité exigée au moment de la livraison. Coût total de la location de 20 510,41 \$ et prix de l'option d'achat de 16 243,25 \$ basés sur un maximum de 96 000 km. Des frais de 0,15 \$ (0,10 \$ si consenti au moment de la signature du contrat de location) s'appliquent pour chaque kilomètre supplémentaire. P.D.S.F. de 37 775,00 \$. Exemple de financement : 20 000 \$ à 3,9 % par an équivaut à 367,43 \$ par mois pendant 60 mois. Frais d'emprunt de 2 045,71 \$ pour un total de 22 045,71 \$. **PDFS de la IS 300 SportDesign II (suffixe « D ») à partir de 44 560 \$. Voyez votre concessionnaire Lexus participant pour plus de détails. Le concessionnaire peut offrir la location à prix moindre.

Les prix des matières premières restent fermes

RUDY LE COURS

En mars, comme c'est le cas depuis plus d'un an maintenant, les prix de la plupart des matières premières ont continué de se raffermir, ce qui ralentira le recul du dollar canadien, très malmené sur les marchés depuis une semaine.

Hier encore, le huard a cédé 50 centièmes d'équivalence face au billet vert et cotait 74,87 cents US à la clôture. Jeudi, juste avant le début du congé pascal, il avait abandonné 99 centièmes d'équivalence.

Le repli présent est alimenté par la forte probabilité que la Banque du Canada abaisse ce matin pour une troisième fois cette année son taux directeur afin de le fixer à 2,0 %. Au sud de la frontière, l'idée que la Réserve fédérale commença dès le troisième trimestre à serrer la vis gagne du terrain. À 1,0 %, son taux directeur devient de moins en moins justifié, compte tenu des données faisant état de la robustesse de la croissance américaine et d'une reprise du marché de l'emploi.

Dimanche, une entrevue accordée à un journal californien par le président de la Réserve fédérale de San Fransisco, Robert Parry, lui prêtait des propos voulant qu'un

taux directeur de 3,5 % soit naturel, si l'inflation oscillait entre 1 et 2 %. En 2003, l'indice des prix à la consommation aura progressé de 1,9 %. Demain, on aura le taux à partir des données du mois de mars. Elles seront scrutées à la loupe par les observateurs qui tablent sur une progression de février à mars de 0,2 % seulement.

Bref, en spéculant sur le cblement de l'écart des taux directeurs de la Fed et de la Banque du Canada, cambistes et arbitragistes font perdre des plumes au huard ces jours-ci.

En revanche, quand ce rapprochement aura été pleinement escompté, le huard devrait reprendre un peu d'altitude. Au Sud, les déficits structurels budgétaire et commercial referont surface tandis qu'au Nord, le huard profitera de la fermeté des prix des matières premières dont il reste très tributaire.

En hausse

Hier, Groupe financier Banque TD publiait les données mensuelles de son indice du prix des commodités pour mars. Exprimé en dollars américains, il aura progressé de 1,8 % par rapport à février et de 5 % depuis janvier.

Hormis les prix du pétrole et du gaz naturel, l'indice mis au point

par l'institution financière cotait à son point le plus élevé depuis mai 1996. Douze de ses 18 composantes étaient à la hausse, cinq à la baisse tandis que le prix du papier journal restait stable.

« Puisque la valeur du dollar canadien a peu varié durant le mois, le progrès de l'indice reste le même quand on le calcule en dollars canadiens », note Craig Alexander, économiste de l'institution torontoise.

Ces hausses de prix exercent des pressions qui seront contenues toutefois par la forte compétition internationale, les degrés élevés de capacités de production inutilisées et le peu de pressions à la hausse venant du marché du travail dans plusieurs économies où sévit un chômage élevé.

En revanche, la très forte demande venant des économies d'Asie est gage que les prix pourront rester élevés encore plusieurs mois.

Même là où l'on a enregistré des replis mensuels, on constate qu'il s'agit plutôt d'ajustements, après sans doute de trop fortes hausses, que de renversement de tendance. Ainsi en est-il du bois d'oeuvre ou du nickel. Le prix du premier a cédé 2 % en moyenne en mars, mais reste en hausse de 28 % depuis le début de l'année et de 60 % par rapport à mars 2003.

Dans la filière forestière, le prix de la pâte est quant à lui très à la hausse avec une hausse de 20 \$ la tonne en mars, autant que celle de février. Plusieurs producteurs ont même annoncé leur intention d'ajouter encore 30 \$ la tonne au cours d'avril, portant le prix de la tonne à 650 \$ US, un sommet depuis mars 2001.

En revanche, le prix du papier journal reste inchangé pour un cinquième mois d'affilée à 530 \$ US la tonne. Les marchés suivront avec intérêt le déroulement des négociations pour le renouvellement des conventions collectives dans le secteur. Le contrat à Abitibi-Consolidated servira de modèle pour les syndicats.

Les prix de l'aluminium, du nickel et du plomb étaient à la baisse. Le premier traîne la patte depuis longtemps tandis que les deux autres digèrent à peine les très fortes hausses en 2003.

En revanche, le cuivre est toujours très en demande et son cours en hausse de 36 % depuis le début de l'année, contre 13 % pour le zinc.

Mentionnons enfin que l'or et l'argent profitent de la faiblesse du billet vert. Le premier se tient au-dessus des 400 \$ US l'once, le second a franchi la barre des 8 \$ US.

Ottawa pourrait vendre sa participation dans Petro-Canada d'ici juillet

PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Les formalités préalables à la vente de la participation du gouvernement fédéral dans Petro-Canada seront terminées d'ici quatre à six semaines et le bloc d'actions d'une valeur de 2,8 mil-

liards devrait être écoulé au plus tard à la fin juin, ont indiqué des responsables cités par le *Globe and Mail*.

La transaction sera vraisemblablement la plus importante de l'histoire canadienne des valeurs mobilières. En raison de la concurrence

féroce qui règne dans le marché financier, l'affaire ne sera sans doute pas aussi payante que le souhaiteraient les banquiers d'investissements.

Le moment de la vente dépendra du temps qu'il faudra aux autorités gouvernementales pour préparer les do-

cuments nécessaires en respectant toutes les règles et sans bouleverser les marchés, précisait le ministre des Finances, Ralph Goodale, en marge du discours sur le budget, il y a trois semaines. Pour satisfaire toutes les exigences réglementaires, Ottawa aura besoin de quelques semaines encore, d'après des sources proches du dossier.

Même si plusieurs firmes de Bay Street leur ont fait des propositions détaillées en vue de la transaction, les autorités ont en effet décidé de repartir de zéro pour s'assurer que le processus serait équitable pour tous.

LES OBLIGATIONS						CORPORATIONS					
GOUVERNEMENT DU CANADA						PROVINCIAL					
Émetteur	Coupon	Échéance	Prix	Rend.	Var.						
Canada	6.50	1 Juin 04	100.58	1.91	-0.01	B C M Fin	5.50	24 Mars 08	107.10	3.55	-0.12
Canada	5.00	1 Sept. 04	101.14	1.93		Hydro Qué.	7.00	1 Juin 04	100.85	1.80	-0.01
Canada	9.00	104.36	1.99	-0.02	Hydro Qué.	8.50	15 Août 05	108.11	2.29	-0.05	
Canada	6.00	1 Sept. 05	105.02	2.28	-0.05	Hydro Qué.	11.00	15 Août 20	161.05	5.34	-0.39
Canada	8.75	1 Déc. 05	110.08	2.40	-0.06	Manitoba	7.75	22 Déc. 25	127.82	5.53	-0.38
Canada	7.00	1 Déc. 06	110.39	2.86	-0.08	N Brunswic	5.70	2 Juin 08	107.84	3.63	-0.12
Canada	7.25	1 Juin 07	112.32	3.08	-0.10	N Brunswic	6.00	27 Déc. 17	107.72	5.20	-0.34
Canada	6.00	1 Juin 08	109.60	3.48	-0.13	Nwfindnd	6.15	17 Avril 28	105.03	5.76	-0.34
Canada	5.50	1 Juin 09	107.85	3.79	-0.17	Nva Scotia	6.80	1 Juin 27	112.12	5.65	-0.35
Canada	9.50	1 Juin 10	129.67	3.99	-0.23	Ontario	6.13	12 Sept. 07	109.01	3.30	-0.11
Canada	9.00	1 Mars 11	128.53	4.18	-0.28	Ontario	6.25	25 Août 28	108.78	5.58	-0.36
Canada	6.00	1 Juin 11	110.59	4.25	-0.26	Hydro Ont.	7.75	3 Nov. 05	108.05	2.41	-0.05
Canada	10.25	15 Mars 14	145.32	4.52	-0.41	Hydro Ont.	7.45	31 Mars 13	121.98	4.44	-0.32
Canada	9.75	1 Juin 21	155.37	4.92	-0.45	Hydro Ont.	8.50	26 Mai 25	136.86	5.52	-0.40
Canada	8.00	1 Juin 23	135.33	5.08	-0.43	Hydro Ont.	8.25	22 Juin 26	134.17	5.55	-0.40
Canada	8.00	1 Juin 27	137.69	5.18	-0.43	P E I	6.00	3 Oct. 07	108.51	3.37	-0.11
Canada	5.75	1 Juin 29	107.85	5.18	-0.38	P E I	8.50	27 Oct. 15	129.33	5.10	-0.39
Real Ret.	4.25	1 Déc. 21	127.28	2.35		Québec	6.50	1 Oct. 07	110.24	3.34	-0.11
						Québec	6.00	1 Oct. 29	104.46	5.66	-0.35
						Tor-Met	7.75	1 Déc. 05	108.26	2.53	-0.05
						Bk Scotia	5.65	22 Juin 13	107.35	3.76	-0.13
						Bell Can	7.00	22 Sept. 27	108.11	6.33	-0.33
						Bankardier	7.35	22 Déc. 26	92.50	7.39	
						Can Occ Pet	6.80	2 Juin 08	108.33	4.08	
						Cons Gas	6.10	19 Mar 28	100.36	6.07	-0.32
						Gtaa	5.95	3 Déc. 07	107.43	3.74	-0.11
						Gtaa	6.45	3 Déc. 27	97.93	6.62	-0.30
						Investors Gr	6.65	13 Déc. 27	104.63	6.29	-0.32
						Molson Br	6.00	2 Juin 08	107.79	3.93	-0.12
						Molson Br	6.70	2 Juin 28	103.67	3.37	-0.32
						Nva Canada	6.60	1 Déc. 06	108.83	3.07	-0.08
						Nva Canada	7.40	1 Juin 27	117.76	5.97	-0.36
						Pcan Pete	6.75	9 Nov. 05	109.48	2.55	-0.05
						Poco Petrol	11 Sept. 07	108.86	3.80	-0.11	
						Precision Dr	6.85	26 Juin 07	109.48	3.63	-0.06
						Rogers Comm	8.75	15 Jul. 07	103.50	7.50	
						Royal Bk Of	6.75	4 Juin 12	110.12	3.32	-0.10
						Sears Can	6.55	5 Nov. 07	107.40	4.28	-0.11
						Suncor Inc	6.10	7 Août 07	108.14	3.47	-0.10
						Thomson C	6.50	9 Jul. 07	109.46	3.38	-0.10
						WCoast En	5.70	16 Avril 08	106.29	3.98	-0.12
						WCoast En	6.75	15 Dec. 27	92.50	6.54	-0.31

LES DEVISES				
(PC) Voici les taux des devises étrangères lundi, tels que fournis par la Banque de Montréal. Les taux sont en devise canadienne et sont nominaux car ils fluctuent durant la journée et varient d'une banque à l'autre.				
Afrique du Sud	rand	\$	0,2210	
Arabie saoudite	riyal	\$	0,3684	
Argentine	peso	\$	0,48692	
Australie	dollar	\$	1,0546	
Bahamas	dollar	\$	1,3471	
Bahreïn	dinar	\$	3,6295	
Barbade	dollar	\$	0,6942	
Bermudes	dollar	\$	1,3471	
Brésil	real	\$	0,4748	
Bulgarie	lev	\$	0,8447	
Caraiïbes	dollar	\$	0,5199	
Chili	peso	\$	0,00228	
Chine	renminbi	\$	0,1663	
Chypre	livre	\$	2,8223	
Colombie	peso	\$	0,000515	
Corée	won	\$	0,001198	
Costa Rica	colon	\$	0,003192	
Danemark	couronne	\$	0,2229	
Egypte	livre	\$	0,2221	
Em.A.U.	dinar	\$	0,3725	
Etats-Unis	dollar	\$	1,3471	
Europe	euro	\$	1,6130	
Idji	dollar	\$	0,8209	
Guyane	dollar	\$	0,007644	
Haiti	gourde	\$	0,0415	
Hong Kong	dollar	\$	0,1759	
Hongrie	forint	\$	0,00667	
Inde	roupie	\$	0,0322	
Indonésie	roupie	\$	0,000167	
Israël	shekel	\$	0,3027	

Jamaïque	dollar	\$	0,0240
Japon	yen	\$	0,012886
Kenya	shilling	\$	0,0177
Koweït	dinar	\$	4,7125
Liban	livre	\$	0,000904
Malaisie	ringgit	\$	0,3696
Maroc	dirham	\$	0,1508
Mexique	peso	\$	0,1276
Norvège	couronne	\$	0,1974
Nouvelle-Zélande	dollar	\$	0,9149
Pakistan	roupie	\$	0,0248
Pérou	sol	\$	0,3950
Philippines	peso	\$	0,0244
Pologne	zloty	\$	0,3501
Rép. dominicaine	peso	\$	0,0319
Rep. tchèque	\$	0,0510	
Roumanie	leu	\$	0,0000406
Royaume-Uni	livre	\$	2,4785
Russie	rouble	\$	0,0479
Singapour	dollar	\$	0,8166
Slovaquie	dollar	\$	0,0413
Slovénie	tolar	\$	0,006934
Sri Lanka	roupie	\$	0,01405
Suède	couronne	\$	0,1808
Suisse	franc	\$	1,0643
Taiwan	dollar	\$	0,0418
Tanzanie	shilling	\$	0,001243
Thaïlande	baht	\$	0,0349
Trinité-Tobago	dollar	\$	0,2258
Tunisie	dinar	\$	1,0879
Turquie	livre	\$	0,00000101
Ukraine	hryvna	\$	0,2568
Venezuela	bolivar	\$	0,00071

Les cotes sont en devises canadiennes.

Un instant... Repensez à vos placements.

Fonds Asie-Pacifique Altamira

1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la constitution
57,0%	8,4%	10,3%	-0,6%	3,5%

Votre dernière décision de placement a-t-elle été vraiment réfléchie ? Peut-être manquez-vous des bonnes occasions de valoriser votre portefeuille. Appelez-nous aujourd'hui et demandez des conseils personnels sur vos placements. Vous pouvez aussi nous écrire à advice@altamira.com ou aller à www.altamira.com



Des conseils aussi uniques que vous l'êtes.

1-866-805-3334

ÉPARGNE : FONDS D'INVESTISSEMENT : SERVICES DE COURTAGE : CONSEILS

MP Les placements en parts de fonds communs peuvent entraîner des frais et honoraires de gestion, des commissions d'entrée ou de sortie et des commissions de suivi. Prière de lire le prospectus avant d'investir. Les rendements indiqués sont les rendements composés annuels totaux historiques calculés au 31 mars 2004 : ils tiennent compte de l'évolution de la valeur des parts et du réinvestissement des distributions, mais pas des frais de vente, de rachat ou de distribution, ni des impôts sur le revenu, auxquels un porteur de ces titres peut être assujéti et qui auraient réduit les rendements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et il se peut que leur rendement antérieur ne soit pas reproduit.

3217782A3217783

LES MÉTAUX			
MARCHÉ DE LONDRES PRIX EN DOLLARS US PAR TONNE MÉTRIQUE			
FERMETURE			
CUIVRE (catégorie-A -)			
comptant	2984—2985		
3 mois	2884—2885		
15 mois	2500—2510		
PLOMB			
comptant	762—762,5		
3 mois	764—765		
15 mois	680—690		
ALUMINIUM			
comptant	1723,5—1724		
3 mois	1738,5—1739,5		
15 mois	1655—1660		
NICKEL (dollars)			
comptant	13775—13800		
3 mois	13795—13800		
15 mois	12100—12200		
ÉTAIN			
comptant	8600—8650		
3 mois	8300—8350		
15 mois	7325—7375		
ZINC (qualité supérieure)			
comptant	1024—1025		
3 mois	1037—1038		
15 mois	1035—1040		



LE CERCLE CANADIEN
THE CANADIAN CLUB
MONTREAL



Frank Clegg
Président
Microsoft Canada Co.

Le Cercle Canadien de Montréal DÉJEUNER-CONFÉRENCE

Titre de son allocation :
“ **Bâtir des communautés solides grâce à l'innovation : Comment l'investissement dans l'excellence académique et le cycle d'innovation peut conduire à un Canada plus fort au XXIe siècle** “.
(N.B. L'allocation sera donnée en anglais.)

Le lundi 19 janvier 2004, midi
Club Saint-James, 1145, avenue Union, Montréal
(coin de René-Lévesque)

Partenaire principal : Bell Canada
Commanditaires de saison : Financière Sun Life
RBC Groupe Financier

Commanditaire d'événement :
Samson Bélair / Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.

Billets : - Non membre : 86,50 \$ (taxes incluses)
- Table de 8 : 644,14 \$ (taxes incluses)
- Table de 10 : 805,18 \$ (taxes incluses)

Réservations avant le jeudi 15 avril 2004 à midi
Tél.: (514) 398-0333

LES BOURSES DANS LE MONDE

	FERMETURE	VARIATION			FERMETURE	VARIATION	
		NET	EN %			NET	EN %
AMÉRIQUE DU NORD/SUD							
S&P 500 (New York)	1145,22	5,90	0,52		IBEX 35 (Espagne)	8393,70	98,90 1,19
Mexico Bolsa	10844,03	97,45	0,91		Milan MIB30 (Italie)	28161,00	126,00 0,45
Brazil Bovespa Stock	22779,62	54,92	0,24		Amsterdam Exchanges	350,96	0,47 0,13
					OMX (Stockholm)	719,93	1,89 0,26
					Swiss Market (Suisse)	5803,40	32,30 0,56
EUROPE/AFRIQUE							
DJ Euro Stoxx 50 P	2752,30	12,65	0,46		ASIE/PACIFIQUE		
FTSE 100 (Angleterre)	4489,70	21,00	0,47		NIKKEI 225 (Japon)	12042,70	145,19 1,22
CAC 40 (France)	3740,11	5,55	0,15		Hang Seng (Hong Kong)	12909,37	-10,68 -0,08
DAX (Allemagne)	4013,53	12,37	0,31		S&P/ASX 200 (Australie)	3450,60	-5,30 -0,15

LES DIVIDENDES

	Taux	Païement	Enreg.
Amisco Indus.Ltd (spéc.)	2,45 trim. C.	01-06-04	18-05-04
Candy Invest. Ltd	0,04 trim. C.	22-04-04	13-04-04
Emera Inc.	0,22 trim. C.	17-05-04	03-05-04
Utility Corp. Cl. C	0,112 trim. C.	30-04-04	16-04-04

RÉSULTATS FINANCIERS

	REVENUS (000 \$)			BÉNÉFICE NET (000 \$)			BÉN. / ACTION		
	Cour.	An dem.	Var. %	Cour.	An dem.	Var. %	Cour.	An dem.	
Arctic Glacier Inc. F. (AG.UN / TSX)	31 déc. - 4 ^e trim.	15 740	11 416 38	(1 288)	(2 183)	—	(0,06)	(0,14)	
Pétrole/Energie, Manitoba	12 mois	97 170	91 719 6	10 764	9 227 17	0,59	0,67		
Datamark Sys. rp Inc. (DMK / TSX)	31 déc. - 4 ^e trim.	29 972	28 615 5	(6 580)	637	—	(0,54)	0,05	
Ordri./Électron./Logiciels, Québec	12 mois	113 824	113 251 1	(5 651)	2 853	—	(0,46)	0,23	
Dominion Citrus Ltd. (DMN / TSX)	31 déc. - 12 mois	120 491	106 510 13	2 687	2 206 22	0,14	0,14		
Aliment./Boissons, Ontario									
Laidlaw Int'l Inc. (BUS / TSX)	29 fév. - 2 ^e trim.	1 162 500	1 120 700 4	600	16 200 -96	0,01	0,05		
Transport/Camionnage, N/A	6 mois	2 372 800	2 282 900 4	23 200	(2 148 200)	—	0,23	(6,59)	

Source: CNW Telbec

Inscrivez-vous au site www.lapresseaffaires.com et découvrez une foule d'informations sur les entreprises inscrites en bourse.

REVUE BOURSIÈRE

Toronto à un sommet de trois ans

REUTERS

TORONTO — La Bourse de Toronto a terminé à un sommet de trois ans hier au retour du congé pascal, profitant de l'optimisme ambiant avant la saison des résultats trimestriels et de la hausse des prix du pétrole.

L'indice composite S&P/TSX a pris 65,29 points, ou 0,74 %, pour clôturer la séance à 8898,77, son plus haut niveau de fermeture depuis février 2001.

En plus de bons résultats d'entreprises, les investisseurs s'attendent cette semaine à une réduction de 25 points de base du taux d'intérêt directeur de la Banque du Canada. La banque centrale doit faire son annonce aujourd'hui.

Wall Street a également surfé sur l'optimisme avant les résultats trimestriels, l'indice Dow Jones gagnant en clôture 0,70 % à 10 515,56 points, tandis que l'indice élargi Standard & Poor's 500 prenait 0,52 %, à 1145,22. Sur le NASDAQ, l'indice Composite a pris 0,61 %, à 2065,48.

Le secteur de l'énergie a mené la charge à Toronto avec un bond de 1,96 %. Huit des 10 sous-indices du TSX ont clôturé en hausse.

La dégradation de la situation en Irak et la forte demande en énergie causée par le développement industriel en Chine ont fait grimper les prix du pétrole.

La pétrolière Talisman Energy a vu son titre grimper de 2,35 \$, ou 2,94 %, à 82,15 \$. Dans le secteur des technologies de l'information, en hausse de 1,62 %, Sierra Wireless a bondi de 4,00 \$, ou 7,1 %, à 60,30 \$. Research In Motion, fabricant de l'appareil de courriel sans fil Blackberry, s'est pour sa part apprécié de 5,80 \$, ou 4,14 %, à 145,80 \$.

Seuls les secteurs des télécommunications et des services aux collectivités ont terminé en territoire négatif.

Microsoft règle son différend avec InterTrust

REUTERS

NEW YORK — Microsoft versera 440 millions de dollars américains à InterTrust Technologies pour prendre en licence les brevets de son logiciel antipiratage et régler ainsi la bataille juridique qui les opposait depuis trois ans, ont indiqué les deux parties dans un communiqué commun hier.

Entreprise californienne pionnière dans le domaine des logiciels de gestion des droits d’auteur numéri-

ques attachés aussi bien aux logiciels qu’à la musique, InterTrust est détenue par un groupe d’investisseurs comprenant Sony et Philips Electronics. L’accord assure aux clients de Microsoft le droit d’utiliser les produits et services du géant du logiciel comme ils le souhaitent sans avoir à demander de licence à InterTrust.

« Prendre en licence le portefeuille de brevets d’InterTrust réaffirme l’attachement de Microsoft à l’importance des droits liés à la propriété intellectuelle tout autant que sa volonté

de proposer à ses clients des produits sur lesquels ils puissent compter dans ce domaine technologique émergent » a déclaré le conseiller juridique adjoint de Microsoft, Marshall Phelps.

« L’annonce d’aujourd’hui valide l’importance majeure qu’occupe le portefeuille de propriété intellectuelle d’InterTrust dans le domaine de la DRM (Digital Rights Management, gestion du droit d’auteur) et de la sécurité dans le domaine informatique, » a indiqué Talal Shamoon, PDG d’InterTrust.

CHUM accepte de payer Craig Media 265 millions

PRESSE CANADIENNE

TORONTO — CHUM Ltd. a signé une offre d’achat de 265 millions pour devenir propriétaire de Craig Media.

L’entente comprend l’achat de trois stations de télévision à Edmonton, Calgary et Winnipeg, ainsi que la station CKX de Brandon, en Ontario, affiliée à la CBC, la nouvelle station Toronto-ONE et les MTV, MTV2 et chaînes spé-

cialisées numériques. Le président de CHUM, Jay Switzer, affirme que la transaction vise à renforcer la position de la compagnie dans l’ouest du pays.

Le diffuseur détient déjà 30 stations de radios et 26 stations de télévision.

La nouvelle transaction est soumise à l’approbation du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, le CRTC.

UN SERVEUR MOINS CHER FINIRA-T-IL PAR VOUS COÛTER PLUS CHER?

Un sondage *CIO Insight* mené auprès de cadres supérieurs TI a révélé un fait étonnant : 42 % des répondants dépensaient en moyenne 29 ¢ par dollar TI (!) «en maintenance et gestion de complexité excessive»¹. Simplifiez-vous les choses. C’est ce qu’exige le monde des affaires à la demande. Et vous pouvez y arriver avec les systèmes eServer^{MC} xSeries^{MD} IBM équipés de processeurs Xeon^{MC} d’Intel^{MD}. Non seulement intègrent-ils des fonctions d’autogestion qui peuvent aider à améliorer la disponibilité du serveur, mais ce sont également des systèmes éprouvés et fiables. Pour en savoir plus, téléchargez *Why X?*, un guide complet sur les systèmes xSeries, à www.can.ibm.com/avantage

Voici cinq raisons pour lesquelles de plus en plus d’entreprises adoptent les systèmes eServer xSeries IBM :

<i>Évolutivité de 1 à 16 voies sur certains modèles. Payez selon votre croissance.</i>	<i>Gestion des systèmes avec IBM Director.</i>	<i>Gamme complète prête pour Linux^{MD}.</i>	<i>Technologies inspirées d’ordinateurs centraux.</i>	<i>Assistance matérielle 24/7/365 sur place en option².</i>
--	--	--	---	--



Les systèmes eServer xSeries IBM sont équipés de processeurs Xeon^{MC} d’Intel^{MD}. (Et ils pourraient vous coûter moins cher que vous ne le pensez.)

3218048A 3221067

1. Sondage effectué en janvier 2003 auprès d'environ 500 cadres supérieurs TI par CIO Insight, une publication de Ziff Davis Media. 2. Des frais supplémentaires s'appliquent. Dans certains pays, le service le jour ouvrable suivant est standard. IBM, le logo affaires électroniques, eServer, le logo eServer et xSeries sont des marques de commerce ou des marques déposées d'International Business Machines Corporation, utilisées sous licence par IBM Canada Ltée. Linux est une marque déposée de Linus Torvalds. Intel, Intel Inside, le logo Intel Inside et Intel Xeon sont des marques de commerce ou des marques déposées d'Intel Corporation ou de ses filiales aux États-Unis et dans d'autres pays. Tous les autres noms de produit ou marques appartiennent à leurs détenteurs respectifs. © IBM Corp., 2004. © IBM Canada Ltée, 2004. Tous droits réservés

INVESTIR

LA PRESSE AFFAIRES

En tout temps, consultez les cotes boursières en direct sur lapresseaffaires.com

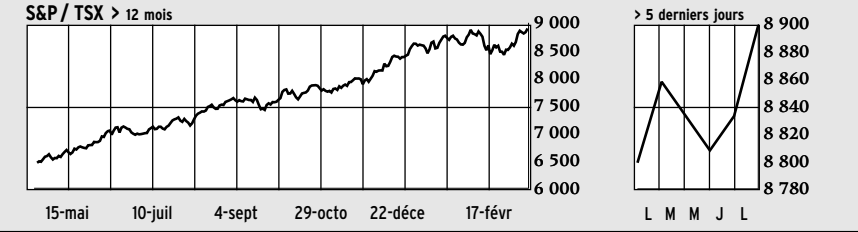
LPA 50

La Presse Affaires présente une sélection de 50 titres qui suscitent un grand intérêt chez les lecteurs

	IQ 30	FERMETURE (\$)	CHANGEMENT		VARIATION CETTE ANNÉE (%)	VAL. BOUR. (M \$)	52 SEMAINES	
			NET	%			HAUT	BAS
Abitibi-Consolidated (<i>A</i>)	✓	9,58	-0,01	-0,10	-7,62	4 217	10,97	8,22
Aeterna (<i>AEL</i>)		8,80	-0,08	-0,90	104,65	443	10,00	3,57
▲ Air Canada (<i>AC</i>)		1,15	0,04	3,60	-13,53	104	2,11	0,56
▲ Alcan (<i>AL</i>)	✓	60,77	1,66	2,81	0,33	22 346	66,08	39,30
Alimentation Couche-Tard (<i>ATD/B</i>)	✓	24,05	-0,20	-0,83	0,63	2 378	29,25	12,55
Astral Media (<i>ACM/A</i>)		28,70	-0,15	-0,52	2,32	1 602	30,20	22,36
▼ Axcan Pharma (<i>AXP</i>)	✓	23,77	-0,98	-3,96	17,38	1 076	27,48	15,00
Banque de Montréal (<i>BMO</i>)	✓	55,69	0,19	0,34	4,09	28 010	59,65	39,44
Banque Laurentienne du Canada (<i>LB</i>)	✓	28,79	0,03	0,10	3,38	676	29,47	25,25
▼ Banque Nationale du Canada (<i>NA</i>)	✓	47,37	-0,56	-1,17	9,81	8 248	47,99	33,77
Banque Royale du Canada (<i>RY</i>)	✓	64,73	0,32	0,50	4,74	42 421	65,90	56,75
BCE (<i>BCE</i>)	✓	27,93	-0,02	-0,07	-3,36	25 812	32,37	27,34
▲ BCE Emergis (<i>IFM</i>)		6,15	0,20	3,36	11,82	633	8,16	4,83
▲ Bombardier (<i>BBD/B</i>)	✓	6,36	0,09	1,44	16,27	11 124	7,13	3,14
▲ Cambior (<i>CBJ</i>)		4,22	0,11	2,68	5,76	1 017	4,95	1,54
▲ Cascades (<i>CAS</i>)	✓	12,31	0,15	1,23	-0,57	1 006	14,93	11,15
▲ CN (<i>CNR</i>)	✓	53,95	0,64	1,20	-1,31	15 347	55,63	42,63
▼ Cogeco (<i>CGO</i>)		18,75	-0,25	-1,32	17,48	307	19,50	14,00
Corporation Financière Power (<i>PWF</i>)	✓	58,60	0,27	0,46	18,31	20 645	59,20	39,15
Domtar (<i>DTC</i>)	✓	16,50	0,15	0,92	1,54	3 777	16,84	14,02
Exfo (<i>EXF</i>)		6,65	-0,01	-0,15	39,12	455	9,30	3,07
Groupe CGI (<i>GIB/A</i>)	✓	8,66	-0,02	-0,23	6,91	3 485	9,29	6,47
Groupe SNC-Lavalin (<i>SNC</i>)	✓	47,59	0,09	0,19	-6,69	2 405	52,00	33,55
▲ Groupe TVA (<i>TVA/B</i>)	✓	23,00	1,14	5,22	9,63	741	25,24	16,00
▲ Labopharm (<i>DDS</i>)		6,20	0,10	1,64	-32,39	223	9,30	3,15

▲▼ : Indique un titre qui a gagné ou perdu 1 % et plus de sa valeur par rapport à la fermeture de la séance précédente. / **Caractère gras** : Indique une société dont l'action a atteint un haut ou un bas de 52 semaines en cours de séance. / **IQ 30** : Le crochet (✓) dans cette colonne identifie les titres qui font partie de l'indice Québec 30. La valeur de l'indice est présentée chaque jour à la UNE de La Presse Affaires. / **M \$** : Millions de dollars US / La liste des titres est sujette à une révision périodique.

BOURSE DE TORONTO



HIER					
OUVERTURE	HAUT	BAS	FERMETURE	VAR. 1 J	VAR. 1 AN
8 844,78	8 911,92	8 833,48	8 898,77	0,74%	38,73%
ACTIONS NÉGOCIÉES	1 476	GAINS	637	PERTES	613
INCHANGÉES	226				
52 semaines	HAUT	BAS	Volume (millions)	HIER	JOUR PRÉCÉDENT
8 911,92	6 396,36	165	199		

SOUS-INDICES

	FERMETURE	VARIATION		FERMETURE	VARIATION
Services financiers	148,13	0,73	Prod. consom. discréc.	89,54	0,25
Matériaux de base	157,68	1,36	Services de télécom.	64,96	-0,44
Énergie	174,12	3,35	Prod. consom. de base	178,42	0,11
Produits industriels	77,62	0,63	Service publics	155,73	-0,81
Tech. de l'information	35,10	0,56	Soins de santé	72,77	0,17

AUTRES INDICES CANADIENS

	FERMETURE	VAR.	VAR. (%)		FERMETURE	VAR.	VAR. (%)
S&P / TSX 60	494,28	4,41	0,90	S&P / TSX Moyen. Cap.	606,79	3,58	0,59
S&P / TSX Petites cap.	625,44	-1,28	-0,20	DJ Can. Titans (40)	1 288,00	12,83	1

LES 10 PLUS ACTIFS

	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (\$)		VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (\$)
NORTEL NETWORKS C	6691473	7,93	0,05	BIOSCRYPT INC	1584195	3,59	0,46
WHEATON RIVER M.	5357604	4,12	-0,14	CAMBIOR INC	1497866	4,22	0,11
IAMGOLD CORP.	3374385	8,08	-0,22	BEMA GOLD CORP.	1450863	4,25	-0,12
COMPTON	2197314	8,10	0,15	LIONORE MINING INC	1426280	6,50	0,15
BOMBARDIER INC /B	1999805	6,36	0,09	NORTHGATE EXPLORA	1362953	3,02	-0,06

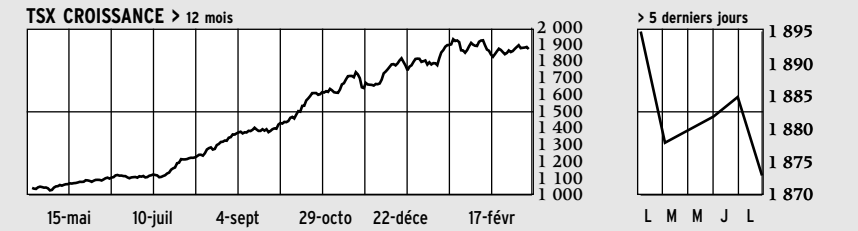
TITRES GAGNANTS EN %

	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)		VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)
SPECTRUM SIGNAL P	285654	2,40	37,93	POTASH CORP OF SA	76009	118,80	6,36
BOLIDEN AB	4475	6,80	23,64	RESEARCH IN MOTIO	262490	145,80	5,80
EXTREME CCTV INC	67200	3,25	16,49	SIERRA WIRELESS I	323820	60,30	4,00
MDSI MOBILE DATA	51100	7,75	14,82	FCE CANADA INC	20649	22,40	2,52
BIOSCRYPT INC	1584195	3,59	14,70	TALISMAN ENERGY I	301459	82,15	2,35

TITRES PERDANTS EN %

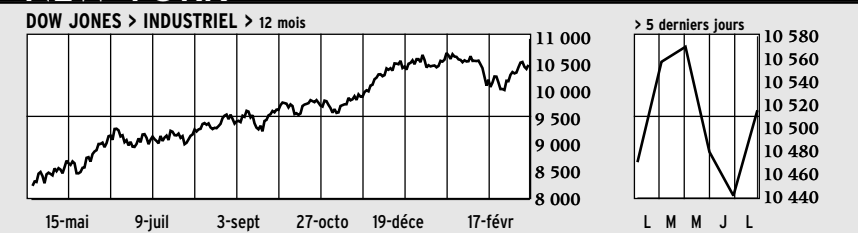
	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)		VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)
INTL WEX TECHNOLO	526800	4,02	-16,25	INMET MINING CORP	231190	19,46	-1,19
FORBES MEDI-TECH	1216124	3,62	-15,02	PAN AMERICAN SILV	228968	23,38	-1,18
ART ADVANCED RESE	25600	2,30	-11,54	SOUTHWESTERN RESO	54801	36,27	-1,16
DENNINGHOUSE INC	2000	3,72	-6,77	BROOKFIELD PROPER	65891	39,26	-1,08
FIRST SILVER RESE	90800	2,53	-6,30	BPO PROPERTIES LT	6953	35,86	-1,05

BOURSE DE CROISSANCE TSX



HIER					
OUVERTURE	HAUT	BAS	FERMETURE	VAR. 1 J	VAR. 1 AN
1 884,82	1 889,75	1 864,30	1 872,73	-0,64%	78,84%
ACTIONS NÉGOCIÉES	1 063	GAINS	359	PERTES	453
INCHANGÉES	251				
52 semaines	HAUT	BAS	Volume (millions)	HIER	JOUR PRÉCÉDENT
1 933,49	1 026,05	60	77		

NEW YORK



HIER					
OUVERTURE	HAUT	BAS	FERMETURE	VAR. 1 J	VAR. 1 AN
10 444,38	10 526,27	10 443,81	10 515,56	0,70%	28,27%
ACTIONS NÉGOCIÉES	3 469	GAINS	1 671	PERTES	1 623
INCHANGÉES	175				
52 semaines	HAUT	BAS	Volume (millions)	HIER	JOUR PRÉCÉDENT
10 753,63	8 145,87	1 102	1 191		

NASDAQ



HIER					
OUVERTURE	HAUT	BAS	FERMETURE	VAR. 1 J	VAR. 1 AN
2 057,64	2 069,45	2 057,64	2 065,48	0,61%	52,24%
ACTIONS NÉGOCIÉES	3 404	GAINS	1 817	PERTES	1 349
INCHANGÉES	238				
52 semaines	HAUT	BAS	Volume (millions)	HIER	JOUR PRÉCÉDENT
2 153,83	1 351,10	1 501	1 696		

TSX CROISSANCE LES QUÉBÉCOISES

	FERMETURE (\$)	CHANGEMENT			VAR. CETTE ANNÉE (%)		FERMETURE (\$)	CHANGEMENT			VAR. CETTE ANNÉE (%)
		NET	%	VOLUME				NET	%	VOLUME	
Abcour Mines Inc — C1 B (<i>ABI</i>)	0,25	0,03	11,11	18 000	78,57	Isee3d Inc (<i>ICG/H</i>)	0,02	-0,01	-33,33	40 000	-20,00
Abitex Resources Inc (<i>ABE</i>)	0,40	0,00	0,00	4	-38,46	Junex Inc (<i>JNX</i>)	1,06	0,00	0,00	0	-11,67
Afcan Mining Corporation (<i>AFK</i>)	0,34	-0,01	-2,86	98 536	-43,33	Kwg Resources Inc (<i>KWG</i>)	0,31	0,02	5,17	183 030	-6,15
Afri-Can Marine Minerals Crp (<i>AFA</i>)	0,15	-0,02	-9,09	55 500	-14,29	Limtech Lithium Industries I (<i>LTL</i>)	0,26	0,00	0,00	0	-10,35
Aldeavision Inc (<i>ALD</i>)	0,10	0,00	0,00	0	111,11	Look Communications Inc (<i>LOK</i>)	0,09	0,01	5,88	109 651	-79,07
Allican Resources Inc (<i>ALI</i>)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	Loubac Top Environmental Inc (<i>LTE</i>)	0,11	0,00	0,00	0	-26,67
Andromed Inc (<i>AD</i>)	0,50	0,01	1,02	500	-8,33	Loubel Exploration Inc (<i>LBX</i>)	0,06	0,00	0,00	50 000	-21,43
Antoro Resources Inc (<i>ORE</i>)	0,19	-0,02	-7,32	22 000	-40,63	Louvem Mines Inc (<i>LOV</i>)	1,01	-0,03	-2,89	6 375	-8,18
Appalaches Resources Inc (<i>APP</i>)	0,18	0,01	6,06	30 000	-14,63	Lyrtex Inc C1A (<i>LYT</i>)	0,55	0,08	17,02	363 700	12,25
Artquest Internat Alliances (<i>AQ/B</i>)	0,06	0,00	0,00	0	-14,29	Magistral Biotech Inc (<i>MBS</i>)	0,54	0,02	3,85	22 000	8,00
Azimut Exploration Inc (<i>AZM</i>)	0,32	0,00	0,00	0	6,67	Matamec Explorations Inc (<i>MAT</i>)	0,15	-0,01	-6,25	10 500	-25,00
Biophage Pharma Inc (<i>BUG</i>)	0,22	0,01	4,76	60 000	-4,35	Maude Lake Exploration Ltd (<i>MAU</i>)	0,11	0,00	0,00	0	-22,22
Bioxel Pharma Inc (<i>BIP</i>)	0,58	-0,01	-1,70	21 000	-3,33	Melkior Resources Inc (<i>MKR</i>)	0,13	-0,06	-29,73	77 000	-23,53
Branchez-Vous Inc (<i>BZV</i>)	0,12	0,00	0,00	0	50,00	Metanor Resources Inc (<i>MTO</i>)	0,92	0,00	0,00	0	-8,00
Canadian Royalties Inc (<i>CZ</i>)	1,99	0,01	0,51	31 400	1,02	Metco Resources Inc (<i>MKO</i>)	0,16	0,01	3,23	191 750	10,35
Ced-Or Corp (<i>COQ</i>)	0,24	-0,01	-4,00	15 000	11,63	Mirabel Resources Inc (<i>RMB</i>)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Clemex Tech Inc — A Shrs (<i>CGX/A</i>)	0,11	0,01	4,76	3 000	-12,00	Mty Food Group Inc (<i>MTY</i>)	1,26	0,01	0,80	18 000	137,74
Cpl Technologies Inc (<i>CCY</i>)	0,08	0,00	0,00	0	-20,00	Murgor Resources Inc (<i>MUG</i>)	0,13	0,00	0,00	0	-7,41
Dacha Capital Inc (<i>DAC</i>)	1,66	0,00	0,00	0	14,48	Nome Exploration Inc (<i>NME</i>)	0,55	0,00	0,00	200	14,58
D'ariane Resources Inc (<i>DAR</i>)	0,23	0,00	0,00	0	35,29	National Construction Inc (<i>NAT</i>)	0,12	0,00	0,00	0	26,32
D-Box Technologies Inc (<i>DBO/A</i>)	0,24	-0,01	-4,00	105 000	-27,27	Neptune Tech&Bioressources I (<i>NTB</i>)	0,30	0,00	0,00	0	-37,50
Deq Systems Corp (<i>DEQ</i>)	0,80	0,00	0,00	0	1,27	Normabec Mining Res Ltd (<i>NMB</i>)	0,22	-0,01	-4,35	32 500	100,00
Dia Bras Exploration Inc (<i>DIB</i>)	1,11	0,06	5,71	53 282	-40,00	Novoko Ecohraphs Inc (<i>EKO</i>)	1,55	-0,13	-7,74	2 403	369,70
Diagnos Inc (<i>ADK</i>)	0,46	0,05	12,20	92 000	283,33	Nstein Technologies Inc (<i>EIN</i>)	0,35	0,01	6,45	62 000	105,88
Dianor Resources Inc (<i>DOR</i>)	0,15	0,01	3,45	13 500	25,00	Nti Newmerical Inc (<i>CFD</i>)	0,43	0,04	10,26	29 500	22,86
Dios Exploration Inc (<i>DOS</i>)	0,38	-0,06	-12,79	1 122	-13,79	Oasis Diamond Exploration Inc (<i>CS</i>)	0,07	0,00	0,00	5 000	-30,00
Ditem Explorations Inc (<i>DIT</i>)	0,21	0,01	2,44	10 000	55,41	Orex Exploration Inc (<i>OK/H</i>)	0,11	0,00	0,00	0	75,00
Divcom Technologies Inc (<i>DVQ</i>)	0,96	-0,05	-4,95	48 100	74,55	Osisko Exploration Ltd (<i>OSK</i>)	0,32	-0,01	-3,03	2 075	-16,88
Dupont Capital Inc (<i>DPN/P</i>)	0,16	-0,06	-27,27	500	-21,95	Perlite Canada Inc (<i>PCI</i>)	0,27	0,00	0,00	0	3,85
Dynacor Mines Inc (<i>DYN</i>)	0,38	-0,02	-3,80	65 000	-15,56	Pershimco Resources Inc (<i>PRO</i>)	0,35	0,01	2,94	33 500	75,00
Ecu Silver Mining Inc (<i>ECU</i>)	0,37	0,02	5,80	725 494	35,19	Plexmar Resources Inc (<i>PLE</i>)	0,29	-0,04	-10,77	413 600	26,09
Environ Applied Research Tec (<i>EAR</i>)	0,18	0,00	0,00	0	-5,26	Pro-Or Mining Resources Inc (<i>POI</i>)	0,94	-0,01	-1,05	45 300	-34,27
Events International Holding (<i>EIH</i>)	0,32	0,00	0,00	0	28,00	Radisson Mining Resources (<i>RDS</i>)	0,89	0,00	0,00	19 750	48,33
Exploration Orbite Vspa Inc (<i>ORT/A</i>)	0,08	0,00	0,00	0	-28,57	Raymor Industries Inc (<i>RAR</i>)	0,09	-0,01	-10,53	3 000	-37,04
Forest Gate Resources Inc (<i>FGT</i>)	0,20	-0,01	-4,76	151 500	-9,09	Ressources Majescor Inc (<i>MAJ</i>)	0,27	0,00	0,00	11 800	-6,90
Freewest Resources Canada (<i>FWR</i>)	0,25	0,01	2,08	51 200	-30,99	Robex Resources Inc (<i>RBX</i>)	0,95	0,25	35,71	316 889	111,11
Frv Media Inc-C1A (<i>FRV</i>)	0,35	0,00	0,00	0	-25,53	Rolland Virtual Business Sys (<i>VBS</i>)	0,75	0,00	0,00	100	-17,58
Future Beach Corporation/A (<i>FBC</i>)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	Searchgold Resources Inc (<i>RS</i>)	0,23	-0,02	-6,25	4 000	-23,73
G.I.E.Environment Tech Ltd (<i>GIE</i>)	0,07	0,00	0,00	0	-60,61	Section Rouge Media Inc (<i>SRO</i>)	0,38	0,00	0,00	5 000	-36,67
Genomics One Corporation (<i>GNX</i>)	0,33	0,00	0,00	75	106,25	Sirios Resources Inc (<i>SOI</i>)	0,10	0,01	5,26	15 500	-20,00
Gold Hawk Resources Inc (<i>CGK</i>)	0,36	-0,02	-5,26	17 500	20,00	Sonomax Hearing Healthcare (<i>SHH</i>)	0,72	0,03	4,35	24 100	14,29
Golden Goose Resources Inc (<i>GGR</i>)	0,33	0,01	3,13	12 500	-45,90	Sonus Venture Capital Corp (<i>SOS/P</i>)	0,45	0,00	0,00	0	50,00
Golden Tag Resources (<i>GOG</i>)	0,21	0,00	0,00	0	-19,23	South-Malartic Exploration (<i>MSU</i>)	0,55	-0,01	-1,79	74 169	7,84
Golden Valley Mines Ltd (<i>GZZ</i>)	0,27	-0,05	-15,63	10 000	-28,95	Strateco Resources Inc (<i>RSC</i>)	0,18	-0,01	-5,41	14 500	9,38
Goldsat Mining Inc (<i>GOM</i>)	0,13	0,00	0,00	0	23,81	Syscan International Inc (<i>SYA</i>)	0,59	0,00	0,00	0	-21,33
Gopher Media Services Corp (<i>GOM</i>)	0,20	0,00	0,00	0	-16,67	Tom Exploration Inc (<i>TUM</i>)	0,30	0,03	11,11	10 000	-9,09
H2O Innovation (2000) Inc (<i>HOI</i>)	0,22	0,02	7,50	15 700	30,30	Typhoon Exploration Inc (<i>TOO</i>)	0,23	0,00	0,00	0	15,00
Hinterland Metals Inc (<i>HMI</i>)	0,18	-0,01	-2,70	10 000	-14,29	Upland Global Corporation (<i>UPL</i>)	0,07	0,00	0,00	500	75,00
Honeybee Technology Inc (<i>HBT</i>)	2,30	0,00	0,00	250	30,68	Vantex Oil Gas & Minerals (<i>VXO</i>)	0,73	0,02	2,82	190 000	131,75
Iforum Financial Network Inc (<i>IFF</i>)	0,37	0,00	0,00	0	32,14	Viethom Human Bionics Inc (<i>VHB</i>)	1,79	0,09	5,29	67 600	15,48
Imaflex Inc (<i>ISF</i>)	0,57	0,00	0,00	0	7,55	Vigil Locating Systems Corp (<i>VIG</i>)	0,40	0,00	0,00	0	-33,33
Isacsoft Inc-A (<i>ISF</i>)	0,49	-0,04	-7,55	98 226	133,33	Vior Exploration Inc (<i>VIO</i>)	0,17	-0,01	-5,56	10 500	-2,86

LA PRESSE AFFAIRES

[illegible]

ÉDITORIAL

Passage en Inde

Piquée par la curiosité suscitée par les nombreux articles publiés récemment sur l'Inde et son formidable essor économique, notre éditorialiste a accepté l'invitation qu'on lui a faite d'aller visiter le nord de ce pays de plus d'un milliard d'habitants. C'était une occasion en or de constater de visu si l'éveil économique de l'Inde était véritable, si, comme l'ont écrit le *Wall Street Journal*, *Business Week* et combien d'autres publications spécialisées, ce géant asiatique, dont la croissance économique avoisinera les 7 % cette année, était bel et bien le prochain pays en émergence dont il faudrait tenir compte.



MICHÈLE BOISVERT

Il faut faire preuve d'une grande humilité lorsque l'on débarque dans ce pays et admettre que l'on ne peut pas, en un seul passage d'une dizaine de jours, se faire une idée précise de sa situation. L'Inde est un pays complexe, riche d'une histoire millénaire et façonné par de nombreuses influences. Cela dit, le dynamisme des grandes villes comme New Delhi est indéniable. L'espoir et la volonté de réussir de ses habitants sont palpables. Les jeunes de la capitale indienne ont l'impression que l'avenir s'offre à eux et ils sont déterminés

L'émergence de l'Inde doit être perçue comme un formidable défi à relever.

à le saisir. Presque tous ceux rencontrés ont étudié en technologie de l'information. Certains rêvent même de lancer leur propre entreprise. Le vent de libéralisation qui souffle depuis une décennie sur l'Inde, le retrait progressif de l'État des nombreuses sphères de l'économie encourage l'esprit d'entreprise. C'est peut-être ce qui explique que de plus en plus de jeunes veulent dorénavant travailler dans leur pays, plutôt que d'aller s'établir à l'étranger. Leur confiance en des jours meilleurs est sans doute l'actif le plus précieux de l'Inde, un

pays dont plus de la moitié de la population a moins de 25 ans.

Cette jeunesse est d'ailleurs frappante lorsque l'on vient d'un pays où, au contraire, la population est vieillissante. Les rues de New Delhi sont vibrantes de monde. Voitures, bicyclettes et surtout motos et scooters se côtoient sans trop de heurts, alors que les travaux de construction du futur métro vont bon train. Impassibles, les vaches sacrées regardent la circulation, allongées sur le terre-plein des grandes artères. Nous sommes en Inde après tout !

Mais dès que l'on s'éloigne des grands centres, la pauvreté de ce vaste pays saute aux yeux, l'immense écart qui le sépare des pays développés fait mal à voir. L'Inde est encore un pays du tiers-monde, où 300 millions de ses habitants ne subsistent qu'avec l'équivalent d'un dollar par jour. Plus du tiers des Indiens sont toujours illettrés et seulement 60 % des maisons ont l'électricité. Pour contrer cette misère, de grands efforts sont déployés dans la construction de routes qui relieront la campagne aux grands centres. Une fois ce lien établi, les autorités espèrent que la prospérité s'étendra aux régions plus éloignées. Le premier ministre Vajpayee a également mis l'accent sur l'éducation, dans les villages de nouvelles écoles sont érigées. L'initiative porte fruit. Selon les experts, les jeunes ont en moyenne cinq années de plus d'éducation que leurs parents.

L'Inde émerge, cela ne fait aucun doute. L'éveil économique de ce géant suscite d'ailleurs de plus en plus d'intérêt tant chez les financiers qui commencent à y investir, que les grandes entreprises qui établissent des filiales en sol indien, y transférant de plus en plus d'emplois du secteur des services. Certains y voient déjà une menace et réclament des mesures protectionnistes.

C'est faire montre d'un égoïsme effroyable, comme si la mondialisation de l'économie était un phénomène à sens unique. Il n'y a pas que les pays riches qui peuvent en profiter. Si l'on veut conserver nos acquis, à nous de redoubler d'efforts. Il nous faudra investir davantage en recherche et développement, miser sur une éducation de qualité et faire de la formation de la main-d'oeuvre une priorité. L'émergence de l'Inde ne doit pas être perçue comme un danger potentiel, mais comme un formidable défi à relever.

APPEL À TOUS

Wooooh les moteurs!

Avez-vous l'intention de réduire votre consommation d'essence compte tenu de la hausse appréhendée du prix de l'essence jusqu'à un dollar le litre?

Le prix de l'essence a dépassé les 80 cents le litre, et les experts s'attendent à de nouvelles hausses. Cela vous poussera-t-il à réduire votre consommation ? À acheter une voiture plus petite ? À utiliser davantage le transport en commun ?



Écrivez-nous en grand nombre à lpa-forum@lapresse.ca

Participez à notre sondage sur www.lapresseaffaires.com

SONDAGE lapresseaffaires.com

LA SEMAINE DERNIÈRE

Selon vous, Yves Séguin est-il un bon ministre des Finances?

OUI: 52% Non: 48%

Nombre de répondants: 701 internautes.

Le commentaire de PIERRE P. TREMBLAY, professeur au Département de science politique à l'UQAM :

« Les finances publiques sont extrêmement complexes et les ministres n'arrivent pas à bien exposer les problématiques. Les gens y vont par impression, et on peut donc s'attendre à ce que la moitié apprécie M. Séguin et que l'autre moitié s'oppose à lui. Par ailleurs, M. Séguin semble sensible aux humeurs de l'électorat, il ne donne pas l'impression de savoir où il veut aller et par quel chemin il veut y arriver. Cette fluidité le dessert. »



Éric Godin, collaboration spéciale

DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

► Pour nous écrire : lpa-forum@lapresse.ca

Le bulletin de M. Séguin

Voici quelques-uns des courriels que nous avons reçus en réponse à notre appel à tous de lundi dernier qui vous demandait si, selon vous, Yves Séguin est un bon ministre des Finances.

À plusieurs égards, notre bon ministre des Finances a le profil type de nos ministres des Finances en ayant recours systématiquement à toutes les manoeuvres comptables permettant de camoufler la situation financière véritable de l'État. Comme ses prédécesseurs québécois, il demande aux sociétés d'État de contribuer à ses revenus malgré certains effets pervers. Ainsi, Loto-Québec doit augmenter ses bénéfices bien que ceux-ci soient compensés par des coûts sociaux tout aussi élevés. Hydro-Québec, pour sa part, doit faire payer à ses abonnés résidentiels le coût des prix dérisoires accordés à des entreprises peu créatrices d'emplois. Toutefois, monsieur Séguin se démarque des autres ministres des Finances, pour un spécialiste en fiscalité, en étant plus tortueux qu'ingénieux. D'abord, il tente de nous faire croire qu'une allocation correspond à une baisse d'impôt. Mais l'élément le plus vicieux de son approche est la manipulation du taux d'inflation. Quand on connaît l'effort et la compétence qu'exige l'établissement d'un indice des prix à la consommation on peut douter de la bravade de monsieur Séguin envers Statistique Canada. En réalité, chaque individu, tout comme monsieur Séguin, a son propre taux d'inflation mais on ne peut gérer un État avec sept millions de taux d'inflation. Il faut bien accepter un taux unique représentatif et en cette matière monsieur le ministre n'a sûrement



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE®

Yves Séguin

pas à lui seul toutes les compétences pour l'établir. La correction du taux d'inflation proposée par monsieur le ministre touchera tous les prestataires du régime de rentes du Québec. Alors que le gouvernement du Québec prétend nous ramener au même niveau que les citoyens des autres provinces, comment son ministre des Finances peut-il se justifier sur ce point ?

Pierre Beaulieu
Laval

Toujours les mêmes

Non ! C'est toujours celui dont les revenus sont supérieurs (classe moyenne) qui paie pour toutes les autres classes. Quel est le nombre de personnes au Québec qui ne paient pas d'impôt ?

Pierre Richer

Nivelage par le bas

Au Québec, avec les entourloupettes d'impôt qu'on nous impose, on continue de plus en plus à niveler par le bas. 40 % des gens qui ne paient pas d'impôt et qui font supporter le gros des revenus provinciaux sur ceux qui restent et qui sont de moins en moins nombreux, voilà qui est vraiment scandaleux.

Robert Beauregard

On s'en souviendra...

Yves Séguin vient de déposer son premier budget et fort probablement celui qui risque d'être son dernier. On comprend les 65 % d'insatisfaits, surtout des gens qui dans l'ensemble ont été trompés par les promesses des nouveaux élus ; on s'en souviendra... À l'heure où les patrons de grandes entreprises doivent personnellement se porter responsables de leurs états financiers, il est décevant de ne pas pouvoir vous tenter un recours collectif ; après tout l'État est une grande entreprise. Votre budget cache encore des augmentations d'impôt différées pour financer des mesures sociales dépourvues de créativité ; vous détruisez peu à peu l'ambition collective, encouragez l'évasion fiscale et, par conséquent, augmentez les profiteurs du système. À vous de faire preuve de créativité et d'en appliquer les mesures. Mais, de grâce, posez-vous souvent cette question : « est-ce que je détruis l'espoir et l'ambition collective ? »

Serge Carazato
Saint-Jean-sur-Richelieu

À l'image du gouvernement

M. Séguin, à l'image de son équipe gouvernementale, ne cesse de me décevoir depuis qu'il est en poste. On a beau dire que c'est « son » budget et non celui de M. Charest, il n'en demeure pas moins qu'il confirme les signaux envoyés par les libéraux, à savoir qu'ils ne savent pas où ils s'en vont dans leur gestion de la province. On ne sent pas dans ce budget une direction précise, un thème porteur sur lequel M. Séguin nous montre qu'il est focalisé,

comme c'était par exemple le cas des grappes industrielles de Gerald Tremblay. On veut manifestement essayer de plaire à tout le monde, probablement en partie pour tenter de réparer les insatisfactions tous azimuts créées depuis un an.

Je crois que notre économie en est à un rendez-vous important de son histoire. La combinaison actuelle du repli du dollar américain et des taux d'intérêt extrêmement bas devrait enfin permettre à nos entrepri-

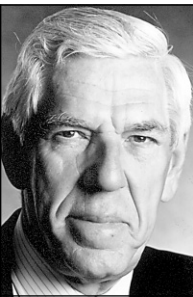
ses de s'attaquer agressivement à la sous-productivité chronique québécoise, en procédant à la modernisation de leurs équipements. Or, ceci n'arrive pas, et j'avoue que c'est assez inexplicable. M. Séguin avait l'opportunité d'envoyer un réveil aux entreprises faisant affaire au Québec en se faisant l'apôtre de l'investissement, réveil qu'il aurait pu appuyer par une baisse significative de la taxe sur le capital, mesure antiproductive s'il en est une. J'ai bien peur que le retard que le Québec accuse en la matière ne fasse que croître si aucun discours ou mesure radicale ne vient encourager l'investissement. À la place, cet homme semble vouloir s'investir d'une mission socialiste, chose que je croyais plutôt associée au gouvernement précédent.

Frédéric Aubry

Une réforme s'impose

Les problèmes de solvabilité des caisses de retraite ont mis en relief le besoin d'une mise à jour de la réglementation à leur endroit

CLAUDE CASTONGUAY



Nous vous présentons ici un extrait de la Conférence Gérard Parizeau, prononcée la semaine dernière à HEC Montréal par l'ancien ministre libéral et père de noter régime d'assurance-maladie.

Les régimes complémentaires de retraite peuvent être divisés en deux grandes catégories soit, d'une part, les régimes des secteurs public et parapublic et, d'autre part, les régimes du secteur privé. Le secteur public comprend la fonction publique, les réseaux de la santé et de l'éducation, les juges, la Sûreté du Québec et d'autres groupes de moindre importance. Les régimes du secteur privé se trouvent pour la plupart au sein d'entreprises.

Les actifs dans les caisses de retraite des RCR sous la surveillance de la Régie des rentes du Québec s'élevaient à 119 milliards à la fin de 2002 soit, en terme d'actifs, la composante la plus importante de notre système de pension. Le nombre des RCR a plafonné en 1985 et depuis ne cesse de diminuer pour s'établir présentement à environ 2000. On trouve une concentration de ces régimes dans les secteurs public et parapublic et dans les plus grandes entreprises.

Le nombre de travailleurs couverts par des RCR dans le secteur privé, soit environ 500 000, est revenu au même niveau qu'en 1970. Si l'on inclut les travailleurs des secteurs public et parapublic, le nombre des participants à des RCR s'élève à 1 300 000, soit une personne sur trois dans la population active. De façon générale, ces travailleurs sont ceux qui bénéficient d'autre part des meilleures conditions de travail et de sécurité d'emploi.

Plusieurs facteurs ont contribué à la désaffectation à l'endroit des RCR. Ce sont les mêmes facteurs qui expliquent la tendance prononcée depuis quelques années dans le secteur privé vers les régimes à cotisations déterminées par rapport aux régimes à prestations déterminées. En vertu de ces derniers, la rente de retraite représente un pourcentage des revenus que le travailleur a gagné. Il bénéficie donc d'une certaine garantie dont la responsabilité est assumée principalement par l'employeur. Celui-ci doit notamment combler tout déficit actuariel.

Dans le cas des régimes à cotisations déterminées, l'employeur ne s'engage qu'à contribuer un pourcentage prédéterminé du salaire de ses employés. Le montant de la rente sera déterminé par le montant accumulé au compte du travailleur à sa retraite. Celui-ci n'a donc aucune garantie quant au montant éventuel de sa rente de retraite. Celle-ci sera fonction des contributions versées dans son RÉER et des rendements obtenus. Il ne peut en



PHOTO STEPHEN CHERNIN, GETTY IMAGES ©

Selon Claude Castonguay, la correction boursière n'a pas été le seul facteur qui a provoqué des problèmes de solvabilité des caisses de retraite.

conséquence qu'avoir une vague approximation du montant de la rente qu'il pourra éventuellement recevoir. Le niveau de protection dont il bénéficie est en conséquence plus limité et incertain.

Cette tendance vers les régimes à cotisations déterminées est attribuable à plusieurs facteurs. Alors que l'employeur dans un régime à prestations déterminées partage avec les participants les excédents ou surplus qui peuvent se dégager, par exemple grâce à des rende-

2002 a provoqué des effets négatifs. Cette situation continue d'ailleurs de semer l'inquiétude. En premier lieu, il faut préciser que la situation au Québec et au Canada est bien meilleure qu'aux États-Unis grâce à l'encadrement réglementaire introduit chez nous en 1966. Simplement à titre d'exemple, contrairement à nos voisins américains, les actifs d'une caisse de retraite ne peuvent être investis dans les titres de l'employeur. Une faillite comme celle d'Enron qui entraîna avec elle celle de la caisse

problèmes de solvabilité. Ainsi, l'imposition par les lois fiscales d'une limite de 10 % sur les surplus dans les caisses de retraite a trop restreint les surplus particulièrement dans le cas des régimes arrivés à maturité. Cette limitation a contribué à l'affaiblissement de la solvabilité des RCR en provoquant des congés de cotisations prématurés et en encourageant l'octroi d'avantages qui s'avèrent trop généreux. De plus, il semble bien que la forte montée des marchés boursiers ait incité plusieurs comités de retraite à investir une trop grande proportion de leurs actifs dans des actions ordinaires.

Pour la majorité de ces régimes, il est possible que la situation puisse se corriger advenant une croissance positive soutenue de l'économie. La bonne performance des marchés boursiers en 2003 a sûrement permis d'améliorer la solvabilité de bon nombre de ces régimes. Toutefois, les effets de cette hausse ont été atténués par la baisse des taux d'intérêt qui a pour effet d'augmenter la valeur présente des engagements futurs. Ce qui met en relief une autre difficulté. Selon les règles présentement en vigueur, les actifs sont évalués à la valeur marchande alors que l'évaluation des passifs implique le long terme. La discordance entre les deux modes d'évaluation provoque des écarts qui apparaissent excessifs dans une perspective de continuité.

Selon la réglementation actuelle, les employeurs n'ont que cinq ans pour combler un déficit de solvabili-

té. Ce délai, approprié en temps normal, me semble bien court dans le contexte actuel. En 1966, lors de l'adoption de la Loi sur les régimes complémentaires, un délai de quinze ans fut accordé pour permettre aux entreprises de combler les déficits alors existants. Ce délai a clairement permis à plusieurs entreprises de corriger la situation alors qu'un délai plus court aurait signifié la terminaison de leurs régimes.

En guise de conclusion, je crois que la majorité des travailleurs couverts par des RCR peuvent demeurer confiants quant à la santé financière de leurs régimes de retraite. Tant que l'économie va poursuivre sa croissance, la solvabilité des régimes va normalement s'apprécier.

Les problèmes de solvabilité des caisses de retraite ont mis en relief le besoin d'une mise à jour de la réglementation à leur endroit. Il ne faut pas perdre de vue que cette réglementation a trait à l'avenir de centaines de milliers de travailleurs. Les questions suivantes devraient notamment faire l'objet d'une telle révision :

- > la limite sur les surplus des caisses de retraite ;
- > la période allouée pour résorber les déficits de solvabilité ;
- > le partage équitable du financement des déficits de solvabilité entre l'employeur et les participants du régime ;
- > les règles ayant trait à l'évaluation des actifs et des passifs des caisses de retraite ;
- > l'appariement de la durée et de la nature des placements avec celles des engagements.

La bonne performance des marchés boursiers en 2003 a sûrement permis d'améliorer la solvabilité de bon nombre de régimes de retraite.

ments supérieurs à ceux anticipés sur les actifs, il doit combler seul tout déficit actuariel. Les employeurs sont évidemment en désaccord avec cette règle qu'ils trouvent inéquitable et qui leur fait assumer tous les risques.

Un second facteur contribue à la désaffectation à l'endroit des régimes à prestations déterminées. Ce sont les coûts élevés pour les employeurs découlant de la réglementation très complexe et des évaluations actuarielles périodiques. De plus, nombre d'employeurs se sont retrouvés aux prises avec de longs et coûteux litiges sur la propriété et l'utilisation des surplus. (...)

Solvabilité

En ce qui a trait à la solvabilité des RCR, la correction brutale des marchés boursiers des années 2000 à

de retraite ne peut se produire ici. (...)

À mon avis, les problèmes de solvabilité des caisses de retraite bien que réels demeurent circonscrits. Ils affectent un nombre limité de régimes à prestations déterminées du secteur privé. De façon générale, ce sont des régimes qui ont atteint un niveau élevé de maturité ou qui font l'objet d'une indexation. Quant aux régimes privés dont les déficits ne sont pas considérés comme excessifs, soit la majorité, leur situation devrait normalement se rétablir avec le temps. Autre précision, dans les secteurs public et parapublic, les régimes de retraite sont largement à l'abri des problèmes de solvabilité grâce à la permanence des institutions en cause.

La correction boursière n'a pas été le seul facteur qui a provoqué des

CAE: une décision « inexplicable » d'Ottawa

D. H. BURNEY



Nous publions ici une lettre que le président et chef de la direction de CAE a fait parvenir au premier ministre Martin, la semaine dernière.

Le très honorable Paul Martin, Premier ministre du Canada, CAE a annoncé aujourd'hui la mise à pied de 250 employés de son établissement de Montréal, mesure rendue nécessaire principalement par la décision de votre gouvernement de se procurer le matériel de simulation pour les CF-18 auprès d'un fournisseur américain.

Vous vous souviendrez qu'avant même l'attribution de ce contrat, nous vous avions exprimé notre inquiétude et avions demandé que chaque concurrent soit invité à produire une analyse détaillée de la valeur de son offre pour le Canada, proposition qui, malheureusement, est restée lettre morte.

La semaine dernière, le ministère de la Défense nous a fourni une explication sur les motivations de son choix : elle a confirmé ce que nous redoutions. L'offre du consortium CAE a été jugée conforme en tous points aux exigences exprimées. Son prix était inférieur de 44 millions de dollars, soit 19 pour cent, au prix de l'offre du consortium « vainqueur ».

Le contenu canadien de la partie de l'offre concernant le matériel (donc, en fait, de l'ensemble du projet) était nettement plus important que dans l'offre concurrente. Ce ne fut pourtant pas un critère d'appréciation de la « valeur de l'offre pour le Canada ». À la place, une pondération alambiquée, à laquelle on pouvait faire dire ce qu'on voulait, a été appli-

quée à la liste des points forts pour donner un avantage chiffré à notre concurrent.

Relativiser à ce point l'intérêt pour le contribuable canadien d'une différence de prix importante entre deux offres par ailleurs strictement conformes aux exigences,

« Il est pour le moins insolite de voir un programme d'acquisition pour la défense ne pas mettre dans ses critères de choix les retombées économiques pour le pays. »

ne vouloir tenir aucun compte des avantages économiques tangibles pour le Canada dans l'appréciation de la « valeur » de ces offres, c'est donner très fortement l'impression que tout le mécanisme d'attribution de ce marché était un stratagème savamment monté pour produire un résultat défini d'avance.

Il est pour le moins insolite de

voir, où que ce soit dans le monde, un programme d'acquisition pour la défense ne pas mettre dans ses critères de choix les retombées économiques pour le pays. Les difficultés qui se font jour ces temps-ci au Canada dans d'autres programmes d'acquisition pour la défense

vont certainement susciter d'autres interrogations sur le fonctionnement du mécanisme d'attribution de ces marchés.

Que CAE soit évincée — comme c'est le cas — des appels d'offres militaires hors du Canada est une chose. Mais que cela se produise dans notre propre pays amène à se demander si Ottawa ne serait pas

une sorte d'îlot détaché de la réalité du pays qu'il est censé servir.

Le résultat le plus tangible de tout cela est le profond manque de soutien de la part de votre gouvernement en faveur de précieux emplois canadiens, de possibilités d'exportations pour le pays et de la commercialisation d'une technologie de pointe canadienne dans laquelle votre gouvernement a déjà investi de ses deniers (je vous renvoie à ce propos au communiqué publié par Industrie Canada et Partenariat technologique Canada le 19 décembre 2002).

<http://tpc.ic.gc.ca/fr/SSGF/tp00327f.html> La décision de votre gouvernement est inexplicable du point de vue de l'action des pouvoirs publics, elle contredit les priorités que vous avez énoncées dans votre discours du Trône et dans votre discours du budget, et elle est indéfendable sur le plan de l'intérêt national du Canada.

LA PRESSE AFFAIRES

CAE décroche un contrat de 34 millions US

PRESSE CANADIENNE

TAMPA, Floride – La direction du fabricant de simulateurs de vols CAE a annoncé, hier, qu'elle avait décroché un contrat de 34 millions de dollars américains pour fournir trois dispositifs d'entraînement qui seront livrés à la marine américaine.

Les simulateurs répondront aux

besoins en formation des équipages du KC-130J, un avion moyen porteur destiné au transport et, en version citerne, au ravitaillement en vol d'avions et d'hélicoptères tactiques.

« La majorité du travail sera effectuée à nos installations de CAE à Tampa, en Floride », a souligné la direction de CAE.

C'est le géant américain Lockheed Martin qui a octroyé le con-

trat à CAE après avoir soutiré un mandat de plus de 73 millions US, avec options, pour fournir des simulateurs à la marine américaine.

Le premier dispositif sera livré au milieu de l'année 2006 à la base aérienne de Cherry Point, en Caroline du Nord.

Le deuxième et le troisième simulateur sont destinés aux installations de la Californie et à

celles de Futenama, dans l'île japonaise d'Okinawa, où ils doivent respectivement être livrés à la fin de l'année 2006 et au début de 2008.

« L'équipe Lockheed Martin-CAE va contribuer à doter les équipages des avions d'une préparation leur permettant de réussir parfaitement leurs missions », a indiqué John Lenyo, président et directeur général de CAE USA.



Diane Nadeau, cardiologue. Aime vraiment son emploi.

DATES D'ASSEMBLÉE

Données fournies par la société émettrice par l'entremise de LA CAISSE CANADIENNE DE DÉPÔT DE VALEURS LTÉE
* Modifications aux renseignements déjà publiés.
A = annuelle ; S = spéciale ; G = générales ;
X = supplémentaire ; E = extraordinaire.
% = annulé ; @ = ajournée.

Raison sociale	Date insc.	Date d'ass.	Type d'ass.
A.I.S. Resources Limited	3 mai	18 juin	AG
Acrex Ventures Ltd.	29 avril	31 mai	AG
Agrico - Eagle Mines Limited*	15 mai	28 mai	AS
Alcanas ArtQuest Int. Inc.	12 mai	18 juin	AS
Almaden Minerals Ltd.	30 avril	4 juin	AG
Altai Resources Inc.	12 mai	18 juin	AS
AltaCanada Energy Corp.	5 mai	9 juin	AG
AltaGas Services Inc.	25 mars	29 avril	S
American Bonanza Gold Mining	27 avril	21 juin	AEG
Aquest Energy Ltd.	15 avril	26 mai	AS
Arctic Glacier Income Fund	19 avril	27 mai	AGS
AssistGlobal Technologies Corp	12 mai	16 juin	AG
Austral Pacific Energy Ltd.	14 mai	25 juin	AGS
ADS Inc.	4 mai	9 juin	AG
AMT International Mining Corp	28 avril	28 mai	S
BacTech Mining Corporation	28 avril	14 juin	AS
Baden Technologies Inc.	1 ^{er} mai	1 ^{er} juin	AS
Barker Minerals Ltd	14 avril	21 mai	AG
Belitech Ventures Ltd	26 avril	31 mai	AGS
Belvedere Resources Ltd.	11 mai	14 juin	AS
Biorval Corporation	30 avril	25 juin	AS
Blackstone Ventures Inc	30 avril	7 juin	AG
Blue Mountain Energy Ltd	30 avril	9 juin	AS
Bonterra Energy Income Trust	10 mai	16 juin	AG
Border Chemical Company Ltd.	3 mai	10 juin	A
Borealis Retail REIT	21 avril	1 ^{er} juin	A
Boulder Mining Corporation	5 mai	16 juin	AS
Brompton Property Group Inc.	31 mars	27 mai	AG
Buildog Energy Inc.	3 mai	9 juin	AS
Calloway Real Estate Inv. Trust*	30 mars	4 mai	AS
Canadian Imperial Venture Corp	15 avril	16 juin	AG
Canlan Ice Sports Corp	14 mai	22 juin	AG
Castlerock Resources Inc.	10 mai	25 juin	AS
Cat rev. court t. can. Synergy	19 avril	19 mai	AS
Cat. crois. can. Synergy	19 avril	19 mai	AS
Cat. crois. canadienne Synergy	19 avril	19 mai	S
Cat. gest. style can. Synergy	19 avril	19 mai	AS
Cat. momentum can. Synergy	19 avril	19 mai	AS
Cat. petite cap. can. Synergy	19 avril	19 mai	AS
Cat. valeur can. Synergy	19 avril	19 mai	AS
Cat. Momentum canadien Synergy	19 avril	19 mai	S
Cavell Energy Corporation	30 avril	9 juin	AGS
Ceapro Inc.	30 avril	1 ^{er} juin	AG
Centurion Energy Int'l Inc.	30 avril	16 juin	AGS
Chartwell Seniors Housing Real	26 avril	26 mai	A
Chemtrade Logistics Income Fd	27 avril	27 mai	AS
China Ventures Inc.	10 mai	24 juin	AG
Circa Enterprises Inc.	5 mai	16 juin	AS
Clearview Mineral Resources Co	7 mai	11 juin	AG
ClubLink Corporation	27 avril	15 juin	AS
Cognos Incorporated	26 avril	23 juin	AS
Cornplex Minerals Corp	10 mai	16 juin	AG
Connors Bros. Income Fund	31 mars	30 avril	S
Cons. Odyssey Explorations Inc	6 mai	16 juin	AG
Consolidated Kronofusion Techn	16 avril	25 mai	AG
Continental Minerals Corp.	14 mai	24 juin	AEG
Corp de Cap de Risque Sonus	13 avril	14 mai	S
Corporation Capital Spelna	30 avril	14 juin	AG
Corporation Hartco	20 avril	31 mai	AS
Cumberland Resources Ltd.	30 avril	10 juin	AGS
Delphi Energy Corp	20 avril	20 mai	AS
Destiny Resource Services Corp*	29 mars	5 mai	AS
Devon Ventures Corporation	4 mai	8 juin	AG
Diagnos Inc.	26 avril	1 ^{er} juin	AGS
Diaz Resources Ltd.	29 avril	3 juin	AG
Digital Dispatch Systems Inc.	12 mai	11 juin	AG
Discovery Capital Corporation	7 mai	24 juin	AS
Dominion Citrus Limited	27 avril	27 mai	AS
Duvernay Oil Corp	7 mai	8 juin	A
DEQ Systems Corp	13 avril	20 mai	AG
DRC Resources Corporation	14 mai	29 juin	AG
Earthworks Industries Inc.	30 avril	1 ^{er} juin	AG
Endev Energy Inc.	6 mai	24 juin	AGS
Energy North Inc.*	6 avril	13 mai	AS
Equus Energy Corporation	5 mai	9 juin	AGS
European Goldfields Ltd.	26 avril	27 mai	AS
Excoed Energy Inc.	3 mai	10 juin	AG
Exeter Resource Corporation	23 avril	4 juin	AG
Fairborne Energy Ltd.	26 avril	2 juin	AS
Find Energy Ltd.	29 avril	8 juin	AS
Fonds can. participations CI	19 avril	19 mai	S
Fonds d'actions mondiales CI	19 avril	19 mai	S
Fonds titres crois. euro. CI	19 avril	19 mai	S
Fonds titres de crois. ame. CI	19 avril	19 mai	S
Forum Development Corp.	19 avril	31 mai	AG
FM Resources Corp.	29 avril	2 juin	AG
Gateway Casinos Income Fund	20 avril	20 mai	AG
Gemini Energy Corp	7 mai	11 juin	AG
Genesis Land Development Corp.	24 avril	3 juin	A
Genetronics Biomedical Corp	23 avril	17 juin	AG
Gientel Inc.	5 avril	19 mai	AG
Goldcorp Inc. %	31 mars	5 mai	AG
Golden Chief Resources Inc*	28 avril	28 mai	AGS
Golden Goose Resources Inc	10 mai	22 juin	AG
Grandfield Pacific Avrl.	15 mars	28 mai	S
Grange Gold Corp.	28 avril	28 mai	AG
Great Basin Gold Ltd.	13 mai	22 juin	AG
Great Lakes Carbon Income Fund	30 avril	15 juin	A
Great Panther Resources Ltd.	17 mai	28 juin	AG
Hartleng Evergreen Inc	14 mai	15 juin	A
Hedley Technologies Inc.	17 mai	17 juin	AG
Home Capital Group Inc	5 avril	12 mai	AS
How To Web TV Inc.	28 avril	28 mai	AG
lat Air Cargo Facilities	28 avril	10 juin	AG
Infocorp Computer Solutions	24 avril	30 mai	S
Iniki Resources Ltd.	6 mai	15 juin	AS
Integrated Business Systems An	16 avril	10 juin	AG
International Datacasting Corp	7 mai	16 juin	AS
International Sasha Corp.	4 mai	22 juin	AS
International Sovereign Energy	30 avril	9 juin	AGS
Intrepid Minerals Corporation	6 mai	24 juin	AS
IMAX Corporation	23 avril	3 juin	AS
IVO Enterprises Ltd.	30 avril	4 juin	AGS
J-Pacific Gold Inc	7 mai	11 juin	AG
Jaguar Nickel Inc	5 mai	22 juin	AS
Kaiteur Resource Corporation	27 avril	28 mai	AS
Keiman Technologies Inc.*	23 avril	14 juin	AS
Keyspan Facilities Income Fund	30 avril	8 juin	AS
Kimber Resources Inc.	28 avril	28 mai	EG
Kingsman Resources Inc	30 avril	4 juin	AG
Kinloch Resources Inc.	28 avril	15 juin	AS
Kodiak Oil & Gas Corp	7 mai	18 juin	AG
L'Excellence, comp. d'Ass-Vie	16 avril	26 mai	A
Lagasco Corp	14 mai	8 juin.	A
Les Minéraux Sequoia Inc. *	5 avril	9 juin	A
Les Ressources Gold Hawk Inc.	23 avril	27 mai	AS
Linnor Inc.	19 avril	20 mai	S
LYRtech Inc. *	15 avril	19 mai	AS
Mandate National Mortgage Corp	12 mai	15 juin	A
Manitoba Telecom Services Inc.	26 avril	15 juin	AG
McCoy Bros. Inc.	7 juin	15 juin	AS
Medsurge Medical Products Corp	30 avril	11 juin	AG
Metalcorp Limited	27 avril	27 mai	AS
Metallic Ventures Gold Inc	23 avril	27 mai	AS
Midway Gold Corp.	13 mai	17 juin	AEG
Minco Mining & Metals Corp.	30 avril	8 juin	AG
Mines Aurizon Ltée	28 avril	15 juin	AG
Moneta Porcupine Mines Inc.	26 avril	14 juin	AG
Monroe Minerals Inc. *	29 mars	5 mai	AG
Mustang Resources Inc.	14 mai	17 juin	AS
MDI Technologies Inc	5 mai	9 juin	AG
MDSI Mobile Data Solutions Inc	3 mai	3 juin	AG
MICC Investment Limited	13 avril	13 mai	A
Napier Environmental Technolog	27 avril	15 juin	AG
Navitrak Int'l Corporation*	15 mars	30 avril	AS
Nevarro Energy Ltd	17 mai	25 juin	A
Norstar Ventures Corp	26 avril	31 mai	AGS
Northern Dynasty Minerals Ltd.	13 mai	23 juin	AEG
Northlinks Limited	28 avril	7 juin	AS
Novitas Energy Ltd.	10 mai	16 juin	AG
Nuinsco Resources Limited	20 avril	26 mai	AS
Optimum General Inc.	12 mai	18 juin	AG
Oxbow Equities Corp.	6 mai	17 juin	A
Pacific Topaz Resources Ltd.	22 avril	31 mai	AGS
Palcan Fuel Cells Ltd.	30 avril	8 juin	AG
Partner Jet Corp.	30 avril	31 mai	AS
Patriot Petroleum Corp.	6 mai	9 juin	AG
Pe Ben Oilfield Services Ltd	11 mai	23 juin	A
Petro-Reef Resources Ltd	7 mai	16 juin	A
Petroflow Energy Ltd.	3 mai	2 juin	AG
Peyto Energy Trust	29 avril	3 juin	AG
Philex Gold Inc.	30 avril	15 juin	A
Pilagold Inc.	2 avril	25 mai	EG
Plutonic Capital Inc.	30 avril	7 juin	AEG
Polymet Mining Corp	28 avril	28 mai	AGS
Prairie Fire Oil & Gas Ltd.	23 avril	25 mai	AS
Predator Exploration Ltd	28 avril	28 mai	AG
Premier Diamond Corp.	27 avril	27 mai	AS
Prime Restaurants Royalty I.F.	26 avril	8 juin	A
Procyon Biopharma Inc.	23 avril	17 juin	AGS
Prolab Technologies Inc.	26 avril	26 mai	AG
Purcell Energy Ltd. *	9 avril	25 mai	AGS
PBB Global Logistics Income	16 avril	18 mai	A
Quest Capital Corp.	5 mai	16 juin	AG
QHR Technologies Inc.	30 avril	10 juin	AG
Radius Explorations Ltd.	2 avril	25 mai	EG
Raven Energy Ltd	27 avril	28 mai	AS
Reitmans (Canada) Limitée	3 mai	9 juin	A
Retirement Residences REIT	26 avril	31 mai	A
Rimfire Minerals Corporation	7 mai	18 juin	AG
Rio Alto Resources Int'l Inc	27 avril	27 mai	AS
Rise Healthcare Inc.	5 mai	10 juin	AG
RER titres crois. ame. CI	19 avril	19 mai	S
RER titres crois. euro. CI	19 avril	19 mai	S
RW Packaging Ltd	4 mai	8 juin	AG
Sargold Resource Corporation	29 avril	31 mai	AG
Section Rouge Media Inc.	23 avril	26 mai	AGS
Shaker Resources Inc.	3 mai	2 juin	AS
Silverado Gold Mines Ltd.	14 avril	17 mai	AEG
Spur Ventures Inc.	3 mai	14 juin	EG
Streetlight Intelligence Inc.	19 avril	19 mai	AGS
SCS Solars Computing Systems	15 avril	28 mai	AG
SMTCo Manufacturing Corporation	5 avril	30 avril	AS
The Churchil Corporation*	6 avril	17 mai	AS
The Forzani Group Ltd.	30 avril	2 juin	AGS
The Griffin Corporation*	18 mai	24 juin	AGS
Tiomni Resources Inc.	30 avril	15 juin	AG
Tri-White Corporation	26 avril	27 mai	A
True North Corporation	3 mai	4 juin	AG
Turbodyne Technologies Inc.	5 mai	15 juin	AG
TGS North American REIT	28 avril	2 juin	AS
TLC Vision Corporation	5 mai	14 juin	AS
Ultima Energy Trust*	19 avril	26 mai	AS
Urbane Corporation	28 avril	4 juin	AS
Valkyries Petroleum Corp.	7 mai	17 juin	AG
Vaquero Energy Ltd.	20 avril	20 mai	AG
Viking Energy Royalty Trust*	30 avril	9 juin	AGS
Virgin Metals Inc.	26 avril	26 mai	S
Virtus Energy Ltd.	30 avril	2 juin	AG
Vision Coatings Group Limited	27 avril	31 mai	AG
Voice Mobility International	3 mai	10 juin	AG
VoicelQ Inc	19 avril	20 mai	AS
Voxcom Incorporated*	25 mars	7 mai	S
Warnex Inc.	5 mai	7 juin	A
Welico Energy Services Trust	30 avril	1 ^{er} juin	AS
Windridge Technology Corp	15 avril	28 mai	AG
Winstar Resources Ltd.	30 avril	9 juin	AS
Wolfden Resources Inc.	5 mai	16 juin	AS
World Point Terminals Inc	3 mai	25 juin	A
WCC Services Inc	19 avril	27 mai	AGS
Xcel Capital Corporation	30 avril	31 mai	AGS
Zappa Resourtes Ltd.	30 avril	4 juin	AG



LE PLUS GROS SITE D'EMPLOIS AU QUÉBEC

LA PRESSE AFFAIRES

EN BREF

Transat A. T. complète un achat

Le voyageur et transporteur Transat A. T. a indiqué, la semaine dernière, avoir complété avec un partenaire l'acquisition des 50 % qu'ils ne détenaient pas encore dans le voyageur Jonview. Transat et le Fonds FTQ, qui est actionnaire minoritaire, investissent ainsi 12,7 millions pour acheter Jonview, un voyageur de type réceptif dont le chiffre d'affaires était de 77 millions à son dernier exercice. La part du Fonds FTQ dans la transaction, qui doit être complétée en septembre 2006, est de 3,6 millions. Basé à Toronto, Jonview a également un bureau à Montréal et affiche un site Internet (qui n'a pas de contenu en français). Transat, qui avait réalisé en 2001 une première acquisition de capital de Jonview, affirme vouloir « mettre à profit les synergies avec notre autre voyageur réceptif, DMC Transat ».

Presse Canadienne

CGI vend Starquote à Thomson Corporation

Le Groupe CGI cède ses actifs de l'unité d'information des services bancaires, dont la solution logicielle Starquote, à Thomson Corporation. Les modalités financières de la transaction n'ont toutefois pas été dévoilées publiquement. Starquote faisait partie des actifs de la société Star Data, dont CGI a fait l'acquisition en 2001. « Nous avons décidé de cé-

der cette partie de nos activités afin de poursuivre notre stratégie qui est axée sur le développement de nos pratiques dans les domaines de services-conseils, d'intégration de systèmes, des technologies de l'information, d'actifs de propriété intellectuelle et d'impartition des fonctions d'affaires », a commenté Michael Roach, président et chef de l'exploitation de CGI. Thomson intégrera les actifs de Starquote à son groupe de services financiers de détail et de gestion des avoirs. Starquote occupe la majeure partie du marché canadien des services financiers du secteur de détail, avec des terminaux dans 70 % des sociétés membres de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières. Starquote fournit un aperçu complet des marchés financiers nord-américains en affichant des nouvelles, des renseignements et des cotations en temps réel sur un même écran.

Presse Canadienne

Bénéfice en recul chez New York Times

The New York Times Co. a annoncé hier une baisse de 15 % de son bénéfice net au premier trimestre à cause de la hausse de ses coûts, mais ses recettes publicitaires ont augmenté et son bénéfice reste supérieur aux estimations des analystes. L'éditeur du *New York Times* et du *Boston Globe*, également propriétaire de chaînes de télévision, fait d'état d'un bénéfice de 58,4 millions de dollars américains, soit 38 cents par ac-

tion, au premier trimestre contre 68,8 millions US (45 cents) un an plus tôt. Le résultat du premier trimestre 2003 incluait un gain net de 7 cents par action lié à des éléments exceptionnels. Le groupe confirme tabler sur une croissance de son bénéfice par action ne dépassant pas 5 % et sur une hausse d'environ 5 % de ses recettes publicitaires en 2004. Pour le premier trimestre, les analystes anticipaient en moyenne un bénéfice de 36 cents US par action.

Reuters

China Southern achète 21 Airbus

Le compagnie China Southern Airlines, le plus gros transporteur chinois, a annoncé la semaine dernière qu'elle achetait 21 Airbus pour un montant de 1,3 milliard de dollars américains (1,07 milliard d'euros). Le transporteur prendra possession de 15 A320-200 et six A319-100 en 2005-2006, selon l'accord signé par le président de China Southern Yan Zhiqing et le président d'Airbus Chine, Laurence Baron. Cet achat marque une nouvelle étape importante pour China Southern dont la flotte actuelle est de 125 appareils (essentiellement des Boeing) qui desservent 80 villes en Chine et à l'étranger. Ce nouveau contrat constitue une victoire pour Airbus dans sa campagne pour s'ac-

caparer l'essentiel du marché chinois au détriment de son rival Boeing.

Associated Press



Décès, prières, remerciements

900

D200_4

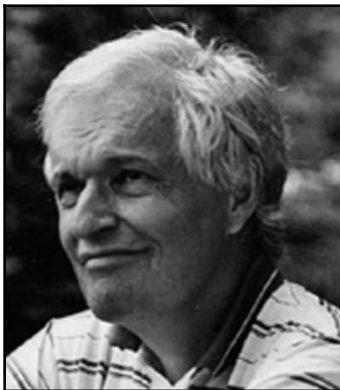
INDEX DES DÉCÈS

BRUNET, Normand
Ste-Dorothée
CHARRON, Léonard, OMI
Richelieu
DEGUIRE, S. Alice
DUBÉ, Jeannine (née Boutet)
Laval
DUPUIS (Marette), Angèle
Montréal
FOREST, Angélo
Montréal
GAGNON-CHOVINARD, Lucette
St-Jean-Port-Joli
GARANT, Gilberte
Lévis
GARNEAU, Pierre
Montréal
GODBOUT, Yves
HÉTU, Jacques
Repentigny
KERDRAON (Duray), Odette
Laval
LAFOND, père Barnabé, ofm
Montréal
LAPLANTE, Ruben
Valleyfield
LAVERDIÈRE (PERAZZELLI), Linda
Montréal
LEDUC, Roméo
Laval
Moore, Norman Howard
Montréal
MURPHY, Louise (Lymburner)
POIRIER, Fr. Louis-Roma, ofm
Montréal
PROULX (Morency), Marguerite
Verdun
PRUD'HOMME, Jean
Laval
RENÉ, Gilles
Longueuil
ROUSSEAU, Guy
Laval
STEPAN, Dr Michel
Vaudreuil
TALBOT (Plourde), Colombe
Montréal
TREMBLAY, Fr. Matthieu-M., ofm
Montréal
VIOLA-TURGEON, Christine
San Antonio, Texas
WERBROUCK, Pierre

N'oubliez pas de commander votre signal. Laissez vos coordonnées au 514-285-6816 (Un signal par annonce)

cyberpresse.ca/necrologie

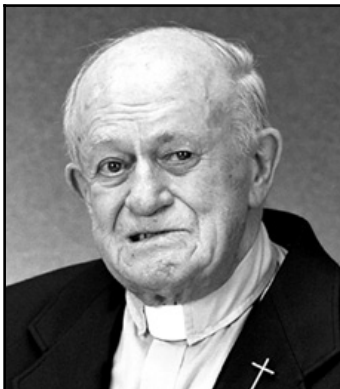
DÉCÈS



BRUNET, Normand
Le 9 avril 2004, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Normand Brunet, de Ste-Dorothée, épouse de Marguerite Merette. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants François et Clément, son frère, ses sœurs, ses beaux-frères, ses belles-sœurs, ses neveux et nièces, parents et amis. Exposé au salon

Alfred Dallaire
GROUPE YVES LÉGARÉ INC.
1350, autoroute 13, Laval
(514) 595-1500

le mercredi 14 avril de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h ainsi que le jeudi 15 avril dès 9 h, suivi à 11 h des funérailles en l'église St-Laurent, 805, Ste-Croix, Ville St-Laurent et de là au cimetière St-Laurent.



CHARRON, Léonard, OMI
Le Père Léonard Charron, Oblat de Marie Immaculée, est décédé à Richelieu le 6 avril 2004, à l'âge de 80 ans et 9 mois. Il était le fils de Émile Charron et de feu Alexandrine Jacques.

Il fit ses premiers vœux le 15 août 1943 et il a été ordonné prêtre le 29 juin 1949. Durant sa vie il a travaillé comme missionnaire auprès des Amérindiens en Ontario, Saskatchewan et au Manitoba où il a été tour à tour vicaire, curé, directeur d'école et administrateur. En plus de sa famille religieuse, il laisse dans le deuil trois sœurs: Sr Liliane, Claire (Georges Lajeunesse), Agathe (Jean-Paul Bourgeois); deux belles-sœurs: Françoise Marchesseau (feu Gérard Charron), Cécile Arsenault (feu Maurice Charron); des neveux et nièces; cousins et cousines et des amis.

La dépouille mortelle sera exposée: **Oblats de Marie Immaculée 460, 1ère Rue, Richelieu**
Tél: (450) 658-8761 - Téléc: (450) 658-7951
Courriel: danieldesnoyers@videotron.ca
le mercredi 14 avril de 19 h à 21 h 30 et le lendemain de 10 h à 14 h. Il y aura une célébration de la prière mercredi soir, le 14 avril, à 19 h 30. Les funérailles auront lieu au même endroit le jeudi 15 avril à 14 h. Inhumation au cimetière Oblat de Richelieu. Direction funéraire: **Yvon Desnoyers & Fils inc. Chambly, Québec**

DEGUIRE, S. Alice
(S. Henri-Joseph de Jésus)
En religion (S. Henri-Joseph de Jésus), de la congrégation des Filles de la Sagesse est décédée le 11 avril 2004, à l'âge de 88 ans, dont 71 années de vie religieuse. Elle était la fille de feu David Deguire et de feu Marie Lacasse. Elle laisse dans le deuil, en plus de sa famille religieuse, une sœur Irène Jolicoeur de St-Jovite ainsi que plusieurs neveux et nièces. La messe des funérailles aura lieu en la chapelle de la Maison Accueil-Sagesse au 424 Chemin Montréal, à Ottawa, mardi le 13 avril à 10h30.
Direction des funérailles:
Maison Racine, Robert & Gauthier

DUBÉ, Jeannine (née Boutet)
1928 - 2004
À Laval, le 11 avril 2004, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Jeannine Boutet, épouse de M. Marcel Dubé. Outre son époux, elle laisse dans le deuil sa fille France, ses petits-fils Martin (Mélanie) et Louis-Philippe, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, ses neveux et nièces ainsi que plusieurs parents et amis. La famille recevra les condoléances le mardi 13 avril de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le mercredi 14 avril à partir de 9 h 30 au complexe funéraire

Alfred Dallaire
GROUPE YVES LÉGARÉ INC.
1350, autoroute 13, Laval
(514) 595-1500

Les funérailles auront lieu le même jour à 11 h en l'église St-Martin (4080, boul. St-Martin O., Laval) et de là au cimetière de la même paroisse. Au lieu de fleurs, des dons à l'Association de diabète du Québec seraient appréciés.

DUPUIS (Marette), Angèle
1936 - 2004
À Montréal, le 10 avril 2004, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Angèle Dupuis, épouse de M. André Marette. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants, Céline (Alfredo Di Costa), André (Sylvie Desrosiers) et feu Solange, son petit-fils Victor, ses frères et sœurs, Louise, Marjolaine, Michel, Richard, Claude, feu Noël et feu Yvon, ses beaux-frères et belles-sœurs ainsi que neveux et nièces. La famille accueillera parents et amis le mercredi 14 avril au salon

Alfred Dallaire | MEMORIA
3254, Bellechasse, Montréal
(514) 277-7778

Une réunion de prières aura lieu à 20 h. Heures de visite: mercredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par des fleurs ou un don à la Société canadienne du cancer.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS



OFFICE
DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL

Consultation publique

Projets de règlement P-04-019 et P-04-020

Modification du plan d'urbanisme
Occupation du bâtiment situé au 5540 de l'avenue Louis-Colin
Arrondissement de Côte-des-Neiges / Notre-Dame-de Grâce

Le projet de règlement P-04-019 intitulé «Règlement modifiant le plan d'urbanisme, plan directeur de l'arrondissement de Côte-des-Neiges / Notre-Dame-de-Grâce (CO 9203386)» et le projet de règlement P-04-020 intitulé «Règlement sur l'occupation du bâtiment situé au 5540 de l'avenue Louis-Colin» ont été adoptés par le conseil municipal à son assemblée du 23 février 2004.

À la demande du conseil municipal, l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra une consultation sur ces projets de règlement et rend accessible la documentation pertinente.

OBJET DE LA CONSULTATION

MODIFICATION AU PLAN D'URBANISME

Le projet de règlement P-04-019 modifie le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal pour l'arrondissement de Côte-des-Neiges / Notre-Dame-de-Grâce de façon à remplacer une partie de l'aire d'affectation «Habitat» située à l'ouest de l'avenue Louis-Colin, du côté nord du boulevard Édouard-Montpetit (lots 2 176 783 et 2 172 935 du Cadastre du Québec), par l'aire d'affectation «Équipement collectif et institutionnel». Cette demande est requise afin de convertir l'immeuble d'habitation portant le numéro civique 5540, avenue Louis-Colin, pour y établir un centre de recherche.

La présente modification vise par la même occasion à intégrer l'occupation, à des fins de garderie, du bâtiment portant le numéro civique 5550, avenue Louis-Colin, dans l'aire d'affectation «Équipement collectif et institutionnel».

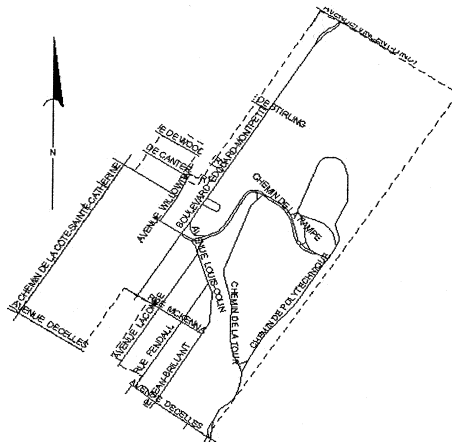
Adoption d'un projet de règlement en vertu de l'article 89 de la Charte de la ville de Montréal

Le projet de règlement P-04-020 autorise, pour le bâtiment situé au 5540 de l'avenue Louis-Colin, la dérogation à diverses dispositions de la réglementation d'urbanisme de l'arrondissement Côte-des-Neiges / Notre-Dame-de-Grâce en vigueur.

L'École des HEC ayant obtenu des crédits supplémentaires pour des chaires de recherche, le projet de règlement proposé permettra la transformation du bâtiment situé au 5540, avenue Louis-Colin en centre de recherche universitaire, soit un équipement institutionnel. Ce projet contribuera au rayonnement déjà important de l'institution. Le changement n'est pas majeur puisqu'il ne vise qu'un seul bâtiment et qu'il ne sera pas impossible de revenir à l'occupation de résidence pour étudiants sur le site de l'institution.

Conformément au paragraphe 5 du 1^{er} alinéa de l'article 89 de la *Charte de la Ville de Montréal*, L.R.Q., c. C-11.4, le projet de règlement P-04-020 permettra la réalisation d'un projet dans l'*arrondissement historique et naturel du mont Royal* et il est de ce fait susceptible d'approbation référendaire.

L'emplacement visé est illustré au croquis ci-dessous.



DOCUMENTATION

Les personnes et organismes intéressés à prendre connaissance des projets de règlement et de la documentation relative aux projets sont invités à le faire dès aujourd'hui aux endroits suivants, aux heures habituelles d'ouverture :

- Bureau Accès Montréal de l'arrondissement Côte-des-Neiges / Notre-Dame-de-Grâce, 5885, chemin de la Côte-des-Neiges;
- Maison de la culture Côte-des-Neiges, 5290, chemin de la Côte-des-Neiges;
- Direction du greffe de la ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée;
- Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 et sur son site Internet : www.ocpm.qc.ca

Les bibliothèques municipales de Montréal permettent l'accès gratuit au réseau Internet.

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

L'OCPM convie les personnes et organismes intéressés à participer à l'assemblée de consultation publique :

Le mercredi 28 avril 2004
19 heures
Centre communautaire Hellénique
5757, rue Wilderton

La consultation publique se déroulera comme suit :

- La description et l'explication des projets de règlement, suivies d'une période de questions;
- L'audition des opinions des personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur les projets.

Renseignements : (514) 872-3568

Montréal, le 13 avril 2004

M^{me} Jacqueline Leduc
Greffière de la ville

322148

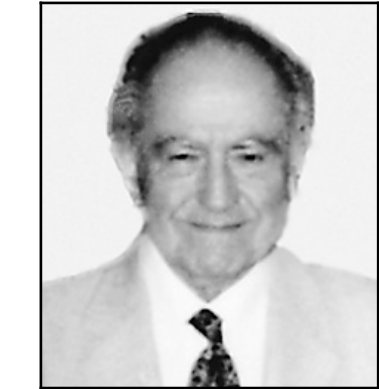
LA PRESSE AFFAIRES



POUR
SE FAIRE
UNE IDÉE

Tous les jours dans

LA PRESSE



DOCTEUR PAUL FERRON

Le 12 avril 1994, nous quittait Paul Ferron. Il nous manque, et son souvenir demeure avec nous. Il aimait la vie, qui le lui rendait bien.

Monique, Mathilde, Martin, Elise, Eric, Lorraine

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS



CENTRE DE RÉADAPTATION
JEAN-PATRICE-CHIASSON / MAISON ST-GEORGES



TOXICOMANIE

APPEL D'OFFRES

PROJET : **Centre Jean-Patrice-Chiasson / Maison St-Georges**
1930, rue King Ouest, Sherbrooke (Québec)
Agrandissement et réaménagement
Projet n° 7152-14-30
PROPRIÉTAIRE : **Centre Jean-Patrice-Chiasson / Maison St-Georges**
1270, rue Galt Ouest
Sherbrooke (Québec) J1H 2A7
ARCHITECTE : **Jean-Claude Tardif, architecte**
2630, rue King Ouest, bureau 100
Sherbrooke (Québec) J1J 2H1

INGÉNIEURS EN STRUCTURE,
MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ : **Teknika inc.**
150, rue de Vimy
Sherbrooke (Québec) J1J 3M7

Le Centre Jean-Patrice-Chiasson / Maison St-Georges, propriétaire, ayant son siège social au 1270, rue Galt Ouest à Sherbrooke (Québec) J1H 2A7, demande des soumissions pour les travaux d'agrandissement et de réaménagement de son point de service au 1930, rue King Ouest, Sherbrooke (Québec).

Les documents contractuels pourront être obtenus à compter du 15 avril 2004, à l'adresse suivante :

Nom Jean-Claude Tardif, architecte
Adresse 2630, rue King Ouest, bureau 100
Ville Sherbrooke (Québec) J1J 2H1 Tél.: (819) 566-6266
contre un chèque visé non remboursable de cinquante dollars (50 \$), émis à l'ordre du propriétaire.

Les soumissions devront être accompagnées, soit d'un cautionnement de soumission délivré par une institution financière et établi au montant de cent cinquante mille dollars (150 000 \$) valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de soixante-quinze mille dollars (75 000 \$) fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est de soixante-quinze mille dollars (75 000 \$).

Les soumissions seront reçues à l'endroit suivant :

Nom Centre Jean-Patrice-Chiasson / Maison St-Georges
Adresse 1270, rue Galt Ouest, à la réception de l'étage
Ville Sherbrooke (Québec) J1H 2A7
Tél.: (819) 821-2555, poste 216
(819) 569-1777, poste 415

Date 13 mai 2004
Heure locale en vigueur : 14 h
pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur place d'affaires au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou territoire visé pour cet accord et détenant la licence requise en vertu de la *Loi sur le bâtiment*.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requises.

Visite d'information

Pendant la période d'appel d'offres, le professionnel organisera une visite d'information au Centre Jean-Patrice-Chiasson / Maison St-Georges, 1930, rue King Ouest, Sherbrooke, à l'entrée principale, le 22 avril 2004, à 10 h. Lors de cette visite, les représentants du propriétaire répondront aux questions des soumissionnaires. Tous les soumissionnaires, fournisseurs et sous-traitants seront considérés comme ayant visité les lieux et aucune réclamation pour manque de connaissance des lieux ne pourra être soumise ni acceptée.

Le propriétaire ne s'engage à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

RAYMOND BÉLAND
Conseiller en développement organisationnel

322076



Christine Larose, professeur de français. Aime vraiment son emploi.